

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	28.—	14.20	7.20	2.50
ÉTRANGER:	47.—	24.—	13.50	4.75

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

213^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 c. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 c., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 46 et 60 c. - Réclamations 75 c., locales 46 c. (de nuit 57 c.), Mortuaires 28 c.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Singuliers procédés des communistes coréens

Décidément, les communistes sino-coréens ont de singuliers procédés. Au moment même où se négocient — laborieusement il est vrai — les conditions en vue d'un éventuel armistice, ils cherchent à conclure une trêve en dehors des pourparlers de Kaesong.

Pour arriver à leurs fins, ils ont imaginé un système qui consiste à déposer des boîtes aux lettres dans le no man's land dans lesquelles ils ont déposé des messages à l'adresse des officiers des troupes des Nations Unies. Ces lettres invitent les soldats des deux camps à se rencontrer devant leurs lignes et à déposer les armes. Elles insistent sur la lenteur des pourparlers de Kaesong et affirment que les combattants, qui désirent la paix, peuvent convenir de la suspension des hostilités beaucoup plus rapidement que les négociateurs. Bien entendu, il n'est pas question dans ces factums du 38^{me} parallèle.

Que signifie cette campagne en marge des négociations? Apparemment, il est pratiquement impossible que ces lettres aient été écrites par les soldats à l'insu du haut commandement sino-coréen. En effet, les armées de la République nord-coréenne et les «volontaires» chinois comptent dans leurs rangs des commissaires politiques, organisation calquée sur le modèle de l'armée rouge. Dès lors, on ne voit pas comment les soldats communistes — même s'ils ont réellement envie d'en finir avec cette tuerie — pourraient ouvertement manifester leur mécontentement.

En revanche, il est beaucoup plus vraisemblable que les Nord-Coréens cherchent à semer le découragement dans les forces adverses pour amener les négociateurs alliés à de nouvelles concessions. On sait qu'à l'heure actuelle il existe une divergence fondamentale au sujet de la zone de démarcation entre les armées belligères. A l'époque, déposant devant la commission d'enquête sénatoriale sur le limogeage du général Mac Arthur, M. Acheson, secrétaire d'Etat, avait déclaré que les Nations Unies auraient atteint leur objectif lorsque les agresseurs seraient chassés derrière le 38^{me} parallèle. C'est alors que M. Malik, délégué à l'O.N.U., présenta ses propositions en vue d'un armistice. Mais, entre temps, la situation militaire a considérablement évolué en faveur des Alliés et, aujourd'hui, les forces du général Ridgway tiennent des positions bien au-delà de ce fameux parallèle.

Comme cette nouvelle ligne est infiniment mieux défendable que le 38^{me} parallèle qui avait été pris en considération par les diplomates sans tenir compte des nécessités stratégiques, la délégation alliée à Kaesong refuse de revenir au «statu quo».

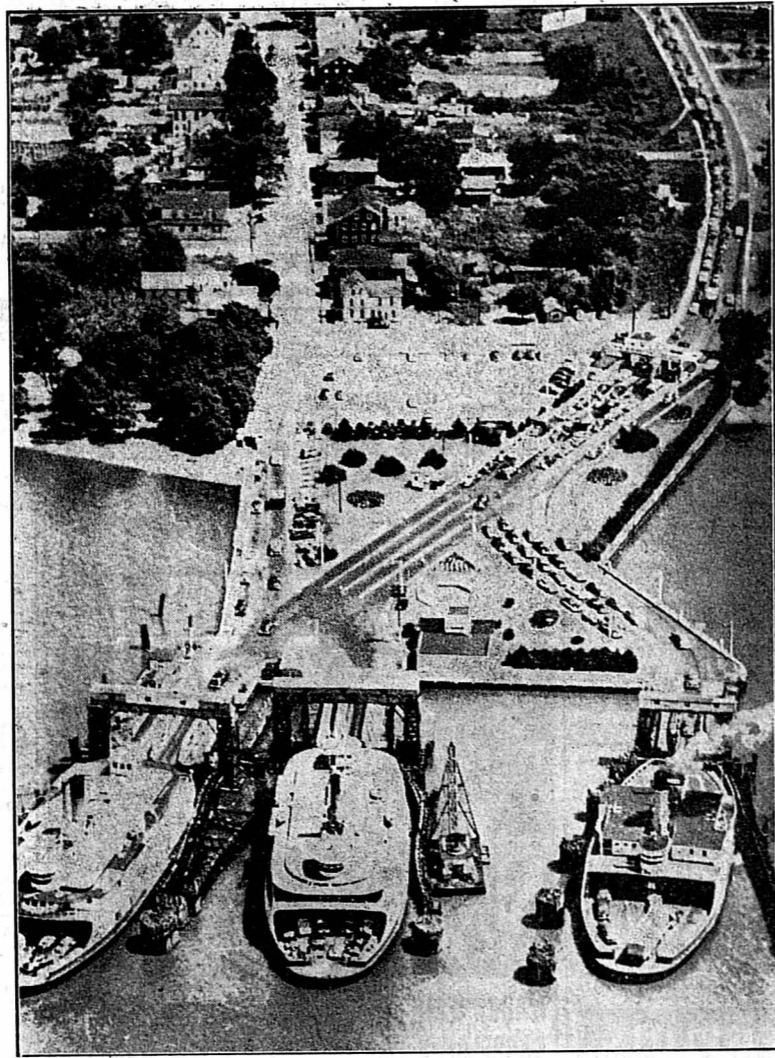
Pour les communistes, par contre, accepter cette proposition équivalait en fait à reconnaître ouvertement que l'agression en Corée a lamentablement échoué.

Afin de ne pas faire rompre les négociations, les Américains feraient certaines concessions, mais, en aucun cas, les armées de l'O.N.U. ne reculeraient sur leurs anciennes positions comme l'aurait souhaité le général Nam Il.

Et ce n'est assurément pas le stragème de la boîte aux lettres qui engagera les Alliés à se montrer plus conciliants!

J.-P. P.

Des ferry-boats appelés à disparaître



La mise en service du pont de Delaware, sur le fleuve du même nom, raccourcit considérablement le trajet de New-York à Washington. Mais il va faire disparaître les ferry-boats qui transportaient jusqu'ici les automobiles d'une rive à l'autre du fleuve. Les voyages gagnent en rapidité ce qu'ils perdent en romantisme.

ULTIME TENTATIVE POUR RÉSOUDRE LE CONFLIT DU PÉTROLE

Nouvelles propositions anglaises à l'Iran concernant l'emploi du personnel technique dans les raffineries d'Abadan

M. Stokes repartira à Londres si le cabinet persan ne donne pas une réponse jusqu'à aujourd'hui à midi

TEHERAN, 21 (Reuter). — Un communiqué de l'ambassade de Grande-Bretagne dit que M. Richard Stokes a retiré ses propositions en huit points sur le sort de l'industrie pétrolière persane qu'il avait soumises comme base de discussion. Il est arrivé, en effet, à la conclusion que le gouvernement persan n'est pas prêt à conclure des accords qui permettraient au personnel technique anglais de poursuivre son travail au sein de l'industrie pétrolière.

Le communiqué de l'ambassade a été publié après que M. Stokes se fut entretenu une seconde fois avec M. Mossadegh, premier ministre iranien, et avec M. Harriman, envoyé spécial du président Truman.

L'entretien a eu lieu au domicile du président du conseil, après que M. Stokes eut été reçu par le shah. Après l'entrevue, M. Harriman a rendu visite au monarque.

M. Hussein Fatemi, secrétaire personnel de M. Mossadegh, a déclaré à l'issue de l'entrevue de deux heures que la question du personnel britannique est actuellement le point qui offre le plus de difficultés. M. Mossadegh a repoussé les propositions britanniques. Les contre-propositions persanes ont constitué la base des délibérations.

Les nouvelles propositions

A l'issue de l'entretien, M. Stokes a convoqué une conférence de presse,

au cours de laquelle il a donné au gouvernement persan jusqu'à mercredi à midi (9 h. 30) pour approuver les nouvelles propositions sur l'emploi du personnel technique britannique dans les raffineries d'Abadan.

Il a proposé à M. Mossadegh que le personnel anglais d'Abadan travaille sous les ordres d'un directeur britannique, qui lui-même serait sous le contrôle de personnalités persanes. M. Stokes a déclaré que M. Mossadegh avait approuvé cette proposition lundi, mais mardi, le chef du gouvernement persan a fait machine arrière, déclarant qu'il ne pouvait plus l'accepter. «Tous mes efforts, a dit M. Stokes, ont tendu à trouver une solution exécutable et juste. Je regrette qu'un règlement n'ait pu être approuvé. Je ne puis que me borner à espérer que le gouvernement persan réfléchira jusqu'à mercredi et qu'il adoptera dans l'intérêt de son pays la proposition que je viens de soumettre. La Perse peut compter aujourd'hui encore sur l'aide et la bonne volonté des Britanniques. Si cela n'était pas le cas, il ne me resterait rien d'autre qu'à repartir en Angleterre.»

M. Stokes a ajouté qu'il avait transmis une nouvelle proposition ne reposant que sur un point. Les propositions originales fixaient que le personnel britannique à Abadan serait contrôlé par un organisme technique britannique. Les Persans se sont opposés à cette proposition, estimant qu'il s'agirait en réalité de la prolongation sous une forme camouflée de l'activité de l'Anglo Iranian Oil Company.

Répondant à une question, M. Stokes a déclaré que si M. Mossadegh acceptait d'ici à mercredi sa nouvelle proposition, le délégué du gouvernement britannique essaierait de reprendre la discussion sur les autres points.

M. Stokes a précisé qu'il représentait l'opinion unanime du personnel britannique d'Abadan en disant que les techniciens anglais ne resteraient pas en Perse si le gouvernement de Téhéran devait fixer des conditions de travail et d'administration impossibles.

Le retrait du personnel anglais

Entre temps, le retrait progressif du personnel technique britannique se poursuit dans le sud de la Perse et

dans les raffineries d'Abadan. Durant les dernières 24 heures, quelque 100 techniciens britanniques sont arrivés à Abadan, d'où il regagneront l'Angleterre. Deux cents Anglais ont quitté lundi la Perse par la voie des airs, et 120 autres sujets britanniques prendront l'avion ces prochains jours pour se rendre en Grande-Bretagne.

M. Mossadegh demande des précisions

TEHERAN, 22 (A.F.P.). — Le gouvernement persan a demandé à M. Stokes de lui donner des précisions sur les fonctions du directeur général britannique prévu pour Abadan.

Une déclaration de M. Stokes

TEHERAN, 22 (A.F.P.). — Dans la déclaration qu'il a remise mardi après-midi à la presse, M. Richard Stokes dit notamment :

«Malheureusement, M. Mossadegh a refusé mardi tout arrangement que M. Averell Harriman ou moi-même avons suggéré comme pratique ou propre à maintenir le personnel britannique au service du gouvernement iranien. Je suis resté en contact étroit avec ce personnel, et j'exprime l'opinion unanime de ses membres quand je dis qu'ils ne resteraient pas en Iran si le gouvernement persan insiste sur d'impossibles conditions de travail et de direction.»

Le cabinet britannique se réunit

LONDRES, 21 (Reuter). — M. Attlee, premier ministre britannique, a convoqué les membres du cabinet pour mardi soir, afin d'examiner les récents développements intervenus dans la crise anglo-persane.

Les milieux informés communiquent que les ministres, lors de leur séance de mardi, ont réévalué les plans élaborés naguère pour protéger les sujets britanniques en cas de négociations avec la Perse échouant.

Une nouvelle séance de cabinet a été provisoirement fixée à mercredi en vue de prendre connaissance des rapports que M. Stokes a envoyés de Téhéran. Les observateurs déclarent qu'on n'a émis nulle part l'opinion que la situation exigeait la convocation du parlement.

Dernier hommage à un grand artiste

Les obsèques de Louis Jovet ont été célébrées hier à Paris en présence d'une foule considérable

PARIS, 21 (A.F.P.). — Les obsèques de Louis Jovet ont été célébrées mardi matin en l'église Saint-Sulpice, en présence d'une foule considérable. Le gouvernement de la République s'était fait représenter par M. Georges Bidault, vice-président du Conseil et M. André Marie, ministre de l'Éducation nationale, aux côtés desquels on remarquait toutes les personnalités du théâtre, des arts, des lettres et du cinéma français.

Selon le vœu exprimé par l'illustre comédien, l'office a été très simple et identique à celui qui fut célébré dans la même église lors des obsèques de Christian Bérard. Le cercueil de Louis Jovet, qui avait passé la nuit dans une crypte de l'église, était posé sur un catafalque, entouré d'un parterre de gerbes de fleurs.

Aux premiers rangs de la nef tendue de draperies noires avaient pris place Mme Jovet, sa fille Lise et son fils Jean-Paul, ainsi que de nombreux amis du défunt parmi lesquels la plupart des acteurs de sa troupe.

La messe a été dite par le R. P. Laval, aumônier de l'Union catholique des artistes, qui devait être le conseiller de Jovet pour la mise en scène de l'œuvre de Graham Green, «La puissance et la gloire». La Maitrise de Saint-Sulpice a chanté une messe de «Requiem» grégorienne et a fait entendre le «Pie Jesu» de Gabriel Fauré.

A l'issue de la cérémonie religieuse,

M. Cornu, secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts et M. Jean-Louis Barrault, ont prononcé un discours sur le parvis de l'église.

LA POLIOMYÉLITE PROGRESSE EN SARRE

SARREBRUCK, 21 (A.F.P.). — L'épidémie de poliomyélite en Sarre continue à progresser. En effet, les statistiques annoncent mardi une augmentation de 15 cas, ce qui fait un total de 223 personnes atteintes de ce mal. Mais il n'y a pas de nouveaux décès.

La princesse Margaret a 21 ans

BALMORAL (Ecosse), 21 (Reuter). — La princesse Margaret d'Angleterre a fêté mardi au château de Balmoral son 21^{me} anniversaire.

Réactions brésiliennes contre le laisser-aller

RIO-DE-JANEIRO, 21 (A.F.P.). — Le directeur d'un cinéma a le droit de refuser l'entrée de sa salle à un spectateur vêtu d'une chemise de sport et démuné de cravate, a décidé la Cour suprême du Brésil.

Un citoyen de Rio s'était vu, en raison de sa tenue négligée, refuser l'accès d'une salle de cinéma, le directeur alléguant que le client avait violé les droits de l'homme et les principes de la liberté assurés par la constitution. Débouté par les deux instances inférieures, il s'était obstiné et avait porté son affaire devant la Cour suprême.

Le Festival de Salzbourg a retrouvé son éclat d'antan

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

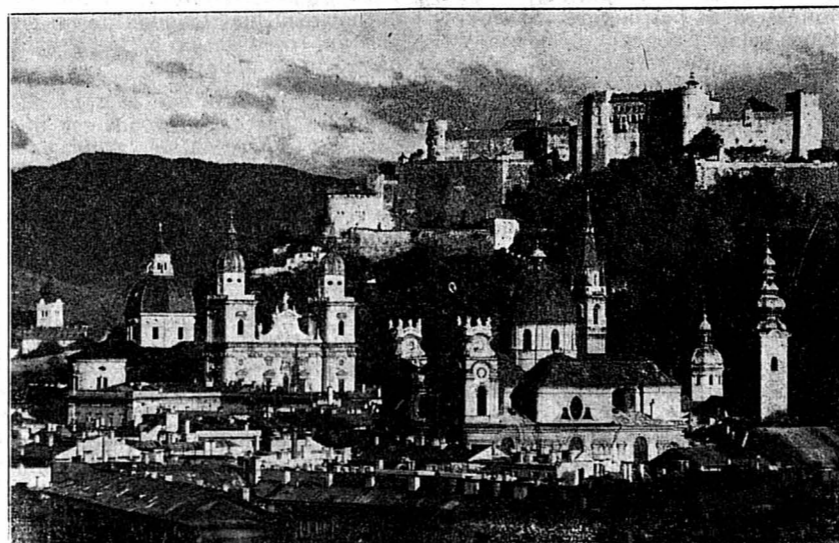
Parmi les festivals de musique, dont le nombre s'est peut-être multiplié à l'excès ces dernières années, celui de Salzbourg a presque entièrement retrouvé aujourd'hui son éclat et son authenticité d'antan. On sait qu'il fut durement touché et par l'Anschluss et par la guerre. La ville elle-même subit plus d'un bombardement sérieux. Mais — déjà — il n'y paraît plus guère. Extérieurement, l'admirable dôme baroque de Solari ne porte plus nulle trace de la blessure qui éventa sa cou-

pole. L'intérieur n'en est toutefois pas entièrement disponible et les célèbres «Dom-Konzerte», conduits par Joseph Messner, ne peuvent encore y retentir et se donnent ailleurs.

Alexandre de Humboldt, le grand naturaliste et voyageur du siècle dernier, déclarait que la ville et les environs de Salzbourg, de Constantinople et de Naples, sont ce qu'il y a de plus beau dans le monde.

J.-M. B.

(Lire la suite en 4^{me} page)



La forteresse et les églises de la vieille ville de Salzbourg.

UNE QUERELLE QUI S'ÉTERNISE

La bataille de l'enseignement va s'engager vendredi à l'Assemblée nationale

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

La bataille de l'enseignement libre va commencer vendredi prochain au Palais-Bourbon. Elle se déroulera en deux phases. La première comprendra plusieurs séances de cette fin de session. La seconde, la plus sérieuse parce qu'elle touchera au fond du problème, celui de la réforme du régime scolaire, aura lieu en décembre quand la commission Paul Boncour aura déposé ses conclusions définitives sur les rapports nouveaux à établir entre l'enseignement public et l'enseignement privé.

Dans le débat de vendredi, les députés auront à choisir entre les deux projets, celui du gouvernement qui prévoit seulement un accroissement du nombre des bourses à répartir entre les deux enseignements et celui préparé par les défenseurs de l'école libre, infiniment plus libéral et qui, de ce fait, verra se dresser contre lui,

les partisans convaincus de la laïcité intégrale. Les textes déposés au nom des 294 députés qui ont adhéré à l'«Association parlementaire pour la défense de l'enseignement libre» comporte deux stipulations essentielles.

La première institue un système d'allocations (neuf cent francs français par trimestre scolaire et par enfant) qui seraient versées à la fois aux associations des parents fréquentant les écoles libres et aux comités départementaux gestionnaires des fonds affectés aux écoles publiques.

Comme on le voit, l'aide accordée à l'enseignement privé se complète par une aide équivalente à l'enseignement public, cette dernière étant de toute évidence destinée à démontrer le «caractère conservatoire» des mesures soumises à l'examen de l'Assemblée.

M.-G. G. (Lire la suite en dernières dépêches.)

L'évolution de la charge fiscale à Neuchâtel depuis l'application de la nouvelle loi d'impôt

II. Les impôts frappant les sociétés anonymes sont trop élevés

(VOIR LA «FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL» DU 20 AOUT)

On sait que, d'après la nouvelle loi fiscale neuchâteloise, les personnes morales doivent acquitter un impôt sur le bénéfice selon la proportion du rendement et un impôt complémentaire sur le capital. C'est le système adopté par tous les cantons qui ont révisé leur loi fiscale ces dernières années, et pour la perception de l'impôt de défense nationale.

Pour le calcul de l'impôt sur le bénéfice, le taux a été fixé dans notre canton à 75 % du rapport entre le bénéfice net imposable et le capital versé augmenté des réserves. Ailleurs cette proportion est généralement moins élevée.

L'introduction de ce nouveau système a donc provoqué chez nous une forte augmentation de la charge frappant les sociétés anonymes. Ces deux tableaux ci-après, que nous avons élaborés en comparant les statistiques fédérales des années 1949 et 1950, le prouvent nettement.

Nous avons choisi le cas d'une société anonyme dont le capital et les réserves s'élèvent à 100,000 fr. et qui réalise annuellement des bénéfices nets allant de 10,000 fr. à 50,000 fr. Les sommes indiquées correspondent aux montants d'impôts cantonaux et communaux payés à Neuchâtel-Ville.

Bénéfice net	1949	1950
10,000.—	1217.—	2258.—
15,000.—	1778.—	4273.—
20,000.—	2466.—	5805.—
30,000.—	4144.—	8385.—
50,000.—	7556.—	13,545.—

L'augmentation, on le voit, est en général supérieure à 100 %!

Preillons maintenant un autre exemple: celui d'une société anonyme dont le capital et les réserves s'élèvent, cette fois-ci, à un million

de francs et qui réalise des bénéfices nets allant de 50,000 fr. à 500,000 francs.

Bénéfice net	1949	1950
50,000.—	14,874.—	14,781.—
100,000.—	23,325.—	26,875.—
200,000.—	41,573.—	62,350.—
300,000.—	59,786.—	88,150.—
500,000.—	96,211.—	139,750.—

Pour être moins forte que dans l'exemple précédent, la hausse des impôts n'en est pas moins très importante, sauf pour des bénéfices inférieurs à 50,000 fr.

Nous ne pouvons cependant déduire a priori de ces chiffres que la charge fiscale frappant les sociétés anonymes est trop forte à Neuchâtel car nous ne connaissons pas encore les montants payés par ces mêmes sociétés dans d'autres cantons. C'est à quoi nous allons nous attacher en comparant les charges fiscales grevant les sociétés anonymes dans les principaux chefs-lieux du pays, du fait des impôts communaux, cantonaux et fédéraux.

On sait que d'une façon générale, les sociétés anonymes sont imposées en Suisse proportionnellement au rendement, avec un impôt complémentaire sur le capital. Une comparaison ne semble donc pas de prime abord difficile à établir. Mais, dans certains cantons et dans le système fédéral, les impôts payés durant l'exercice peuvent être déduits du bénéfice net au titre de frais généraux. Dans d'autres cantons (c'est le cas à Neuchâtel) cette déduction est interdite.

Jean HOSTETTLER.

(Lire la suite en dernière page.)

IMMEUBLES

Maison familiale

de cinq chambres et dépendances, à vendre aux Saars. Jardin avec arbres fruitiers. Bonne construction. Situation ensoleillée et vue étendue. S'adresser Etude Wavre, notaires, tél. 5 10 63.

A LOUER

A louer à SAINT-AUBIN LOCAL pour petite entreprise ou entrepôt. Etude Ed. Bourquin & fils, gérants, Neuchâtel.

LOGEMENT

A louer, à Bevaix, un logement de trois chambres, grandes dépendances, jardin, verger. Adresser offres à Ernest Brunner, Bevaix.

A LOUER

pour le 24 septembre, une grande chambre avec balcon, vue magnifique, une cuisine et une salle de bains dans une villa locative. Faire offres sous chiffres S. W. 563 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

A louer, dès le 1er septembre, chambre indépendante. Demander l'adresse du No 578 au bureau de la Feuille d'avis.

PENSIONS

Elève de l'école des droguistes cherche pour le 15 septembre : CHAMBRE ET PENSION simple, dans une famille habitant si possible près de l'école. Adresser offres écrites à E. B. 571 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer ou à acheter un

LOCAL

servant d'atelier de mécanique de 50 m² environ, avec appartement de trois ou quatre pièces, pour le printemps 1952. Faire offres par écrit à E. C. 484 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Denrées alimentaires

Importante maison de gros de la Suisse alémanique cherche un

représentant

pour Neuchâtel et environs, de première force, bien introduit auprès de la clientèle (épicerie, kiosques, restaurants). Place bien rétribuée, possibilité de se joindre à une caisse de retraite. Offres avec indications détaillées, copies de certificats et photographie sous K 12393 Y, à Publicitas, Neuchâtel.

COMPOSITEURS-TYPOGRAPHES

seraient engagés par L'IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL » Places stables.

Mécaniciens de fabrication, alésoirs, raboteurs et quelques monteurs

trouveraient emploi immédiat à la fabrique de moteurs ZÜRCHER & Co., Saint-Aubin.

Fabrique d'ébauches de la région de Neuchâtel cherche un excellent

FAISEUR D'ÉTAMPES

ayant quelques années de pratique. Faire offres sous chiffres L. O. 569 en joignant un curriculum vitae et les certificats au bureau de la Feuille d'avis.

Maison de commerce de la place cherche un

EXPÉDITEUR

capable de faire quelques travaux d'entretien. Adresser offres écrites à V. S. 576 au bureau de la Feuille d'avis.

ENFANTS

âge scolaire. Bons soins assurés. Références. Adresser offres écrites à F. S. 570 au bureau de la Feuille d'avis.

Dans une famille sérieuse, on offre à une demoiselle.

BELLE CHAMBRE

et demi-pension ou pension complète. S'adresser: Mme Huguenin, 12, rue de la Dôle, Genève.

DEM. A LOUER

On cherche pour le 1er septembre 1951 une chambre meublée éventuellement possibilité de jouer du piano. Adresser offres sous chiffres P 5154 N à Publicitas, Neuchâtel.

La Vue-des-Alpes

On cherche à louer à l'année logement dans une ferme ou un chalet. Adresser offres écrites à T. R. 579 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRE CLAIRE

de préférence non meublée et indépendante. Faire offres à Mlle S. Urwyler, peintre sur porcelaine, Marin (tél. 7 53 92).

Ancienne maison de Neuchâtel cherche un

jeune représentant

travailleur et désireux de se créer une situation. Salaire fixe et commission. Clientèle commerciale et industrielle. Adresser offres écrites à Y. X. 575 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous engageons pour entrée immédiate ou à convenir

TRICOTEUR

connaissant les machines « Dubied », ainsi que

JEUNE HOMME

pouvant être formé sur les machines à tricoter. Faire offres ou se présenter à la fabrique « Viso », Saint-Blaise.

L'Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel S. A. cherche pour un travail spécial un jeune

AUXILIAIRE

habile et consciencieux. Place stable. Se présenter entre 17 h. et 17 h. 30 au bureau de l'Imprimerie, rue du Concert 6, 1er étage, Neuchâtel.

Importante manufacture d'horlogerie engage pour son atelier de Neuchâtel

horloger complet

pour décottage et petites pièces ancre soignées (logement à disposition). Faire offres par écrit avec copies de certificats sous chiffres T. 24591 U., à Publicitas, Bienne.

La fabrique de cartonnages J.-L. VEUVE & Cie

engagerait quelques ouvrières

Se présenter : Clos de Serrières 11

Monteurs A

seraient engagés par CALORIE S. A., chauffage et ventilation. S'adresser : bureau Ecluse 47-49, Neuchâtel.

Nous cherchons pour une activité saisonnière, limitée à fin novembre environ

DES OUVRIÈRES

Prière de se présenter ou de faire ses offres écrites à Chocolat Suchard S. A., personnel exploitation, Serrières-Neuchâtel.

PERSONNE

viendrait à domicile pour soigner deux enfants en bas âge de 7 h. du matin à 7 h. du soir ? Samedi après-midi et dimanche exclus. Demander l'adresse du No 577 au bureau de la Feuille d'avis.

Gouvernante

Monsieur seul cherche ménagère, bonne cuisinière. Offres manuscrites avec prétentions et références sous chiffres E. W. 580 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

active, honnête, sachant travailler seule est demandée pour tenir un ménage soigné de deux personnes. Maison avec confort moderne, vie de famille, place stable. Offres sous chiffres A. Z. 574 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche dans un petit ménage soigné une femme de ménage

pour heures régulières le matin. Bas de la ville, est. Adresser offres écrites à N. E. 566 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES D'EMPLOIS

Mère de famille dans la gêne cherche à faire bureaux ou heures de ménage. Bonnes références. Adresser offres écrites à A. Z. 572 au bureau de la Feuille d'avis.

Employée de maison

cherche emploi chez personne seule et tranquille, certificat à disposition. Ecrite sous chiffres A. J. 561 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune employé de commerce

travailleur, cherche place dans un bureau, de n'importe quel genre, pour se perfectionner dans le français. Offres sous chiffres G. 5284 Y à Publicitas, Berne.

A VENDRE

un magnifique meuble combiné 3 corps, dont une partie pour lingerie et une partie pour vêtements - au centre, bibliothèque et secrétoir et 3 grands tiroirs : pour Fr. 540.-. Vous pouvez obtenir ce meuble en le payant par acomptes chez Meubles G. Meyer, Neuchâtel.

VERGER DES BRÉVARDS

Beles prunes, bérudges et réines-claudes, à vendre. Pour les commandes s'adresser à Mme Mathys, Brevards 1 a.

beau chien

berger allemand, noir feu. Bon début de dressage, 14 mois, ainsi qu'une grande niche à l'état de neuf. Prix en bloc 200 fr. S'adresser à Gaston von Gunten, Dombresson (Val-de-Ruz).

GANARDIÈRE

A vendre, faute d'emploi, une canardière, canon de 32 mm, en bon état. S'adresser à M. André STUMPF, Port-d'Hauterive, Neuchâtel.

Jeune fille

20 ans, parlant allemand et français, cherche place dans pension ou ménage avec enfants. Entrée 1er septembre. Adresser offres à Erna Tilliot, Falkenplatz 10 a, Aarberg.

Jeune femme

Jeune femme ayant permis de conduire cherche place en qualité d'aide-livreur ou magasinier. Ecrite à Case postale No 208, Neuchâtel.

STAGE

Etudiant de l'Ecole de commerce cherche à faire un

A VENDRE

un magnifique meuble combiné 3 corps, dont une partie pour lingerie et une partie pour vêtements - au centre, bibliothèque et secrétoir et 3 grands tiroirs : pour Fr. 540.-. Vous pouvez obtenir ce meuble en le payant par acomptes chez Meubles G. Meyer, Neuchâtel.

FIANCÉS!

Avez-vous besoin d'un prix, d'un devis, d'un échantillon? Demandez-le nous. C'est avec plaisir que nous sommes à votre disposition pour vous renseigner. Actuellement beau choix de tapis, tissus pour rideaux, linoléum.

SPICHIGER

6, Place-d'Armes - Tél. 5 11 45 Une visite ne vous engage en rien

Martin Luther maison fondée en 1852 OPTIQUE PHOTO CINÉ Neuchâtel Place Pury 7

L'IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL se fera un plaisir de vous soumettre sa nouvelle collection de CARTES DE VISITE

PAS DE SOUCIS NOUS SOMMES LÀ

MAÇONNERIE CARRELAGES BÉTON ARMÉ Travaux neufs - Réparations F. INDUNI et FILS Parc 5 et 101 Tél. 5 20 71

R. KESSLER AUTO-MOTO-ÉCOLE NEUCHÂTEL-ORANGERIE 4 - TEL. 5 44 42 SAINT-BLAISE-GARAGE VIRCHAUX & CHOUX

CHARPENTIER MENUISIER Chalets week-end Superbes terrains à vendre Escaliers en tous genres ENTREPRISE DECRAUZAT Marin (Neuchâtel). Tél. 7 51 79. Devis sur demande

Le spécialiste de la radio Radio Meloch Réparation - Location - Vente Echange de tout appareil Se rend régulièrement dans votre région

Stoppage artistique Stoppage invisible sur tous vêtements, habits militaires, couvertures de laine et nappages. Livraison dans les 24 heures Mme LEIBUDGUT Temple-Neur 22 (Place des Armourins) NEUCHÂTEL Tél. 5 43 78 Expéditions à l'étranger

Vélos Une maison sérieuse Pour l'entretien de vos bicyclettes Vente - Achat - Réparations G. CORDEY Place Pury 9 - Ecluse 29 - Tél. 5 34 27

Mobilier complet

neuf de fabrique, à vendre au prix imbat- table d'avant les hausses, livré franco avec les garanties habituelles, tout compris, Fr. 2980.-.

Il se compose de : Quatre tabourets laqués ivoire, dessus lino. Une table de cuisine assortie.

Une chambre à coucher, modèle récent, façon noyer, lits jumeaux, tables de nuit, coiffeuse, armoire trois portes, deux sommiers avec traversins réglables, deux protège-matelas rembourrés, deux matelas DÉA, un tour de lit moquette, un couvre-lits, un plafonnier avec lampes de chevet.

Une chambre à manger avec joli buffet de service façon noyer, moderne, une table à rallonge et six belles chaises, un lustre de salle à manger, un fond de chambre moquette.

L'ameublement complet Fr. 2980.- Pour visiter, automobile à la disposition des intéressés; téléphoner aujourd'hui encore pour fixer un rendez-vous.

AMEUBLEMENTS O D A C

FANTI & Cie Grande Rue 34-36 COUVET Tél. 9 22 21

ASPIRATEURS

un Electrolux puissant 70 fr.; un balai, accessoires complets, 120 fr., garanti un an. - Robert Briand, Case postale Neuchâtel 2.

Premier SEPTEMBRE

DEM. A ACHETER

LIT D'ENFANT

en bois, est demandé occasion. Dimensions: 140 x 70. Tél. 5 45 86.

PERDUS - TROUVÉS

PERDU une montre de dame, en or, « Tavannes », samedi 11 août, depuis l'hôpital des Cadolles, à Corcelles. La rapporter contre récompense à M. Pasnacht, Gare 14, Corcelles. Téléphone 8 11 73.

Alimentation

à remettre dans la région de Neuchâtel, Fr. 15.000.-. Recettes Fr. 115.000.- l'an. Loyer Fr. 70.-. Agence Despont, Ruchonnet 41, Lausanne.

A VENDRE

une cafetière et une lampe électrique, un fer à repasser à gaz, un mannequin, taille 42, étagères, un petit fourneau en fer. Avenue du Premier-Mars 20, 4me à gauche.

A VENDRE

une salle à manger, se composant de : un buffet combiné, une table à allonges et quatre chaises pour Fr. 512.- que vous pouvez obtenir par paiements mensuels, chez Meubles G. Meyer, Neuchâtel.

PROF. MÉDICAUX

A. Deillon

masseur-pédicure ABSENT

AVIS MÉDICAUX

P. Berthoud

médecin-dentiste de retour

APPRENTISSAGES

Ancienne maison de la place engagerait

apprenti mécanicien

sur machines à écrire. Entrée à convenir. - Faire offres avec dernier bulletin scolaire et renseignements sous chiffres A. V. 567 au bureau de la Feuille d'avis.

REMERCIEMENTS

Mrs touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du grand deuil qui la frappe,

la famille Angelin TELLAY à Lourties, remercie bien sincèrement et exprime sa profonde reconnaissance à la population des Verrières, tout particulièrement aux gardes-frontières du secteur.

... J'ai trouvé la petite très grande mais très pâle... narre-t-elle d'abord. Elle est bien faite, sa figure est noble, son air délicat. Elle a les plus beaux yeux du monde. Elle a de l'esprit, de la douceur, de la raison... et le cœur à souhait.

La pauvre petite m'aime à la folie. Elle fut si saisie de joie de me voir qu'elle fut prête à se trouver mal. Vous devez juger de tout ce que je sentis en la voyant. Mon émotion était bien vive, d'autant plus qu'il me fallait la cacher...

Elle m'a dit cent fois que c'était un jour bien heureux pour elle que celui de mon arrivée... Elle m'a dit aussi : « Je n'ai ni père ni mère; soyez, je vous prie, ma mère. Je vous aime autant que si vous l'étiez... »

« Comme il l'aime... pense Aissé, et il la voit si peu. A peine la connaît-il... Dans cette chambre austère où un Christ seul orne le mur, Aissé ressent un poignant serrement de cœur. N'est-ce pas un sort bien cruel pour une femme aimante que de devoir cacher ses affections les plus vives, et de ne pouvoir fièrement avouer sa maternité ?

Elle n'a pas connu sa mère et ses premières années ont été privées des plus naturelles tendresses. Mère elle-même, elle ne peut témoigner à sa fille son profond amour maternel. Par une fatalité douloureuse, la « pauvre petite », elle non plus, ne connaît pas ses parents.

Une étrange sensation d'angoisse étirent Aissé. Elle eût tant voulu vivre sans reproches, et elle a cédé à l'amour. Devant ce Christ qui la domine, elle se souvient des enseignements religieux qu'elle a reçus jadis. Elle se sent coupable, et pour racheter le bonheur de l'enfant, souhaiterait de pouvoir se sacrifier elle-même...

Ce n'est encore qu'une velléité première de lutter contre sa passion : le chevalier est loin d'elle... la solitude et le silence du couvent émeuvent Aissé... et le Christ est là sur sa croix. Puis les yeux rêveurs de Mlle Aissé reviennent vers la lettre que ses mains un peu tremblantes froissent. Le chevalier, là-bas, attend im-

(A suivre)

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

UN GRAND AMOUR AU TEMPS DE LA RÉGENCE

AISSÉ la belle Circassienne

par ANNIE ACHARD 21

La petite fille fut baptisée et déclarée à l'église du faubourg sous le nom fantaisiste de Célénie Leblond. Très peu de jours après naissance et baptême, la dévouée Mme de Villette, revenue juste à point de Londres, vint chercher la nouvelle-née. Elle allait repartir une fois de plus pour l'Angleterre, elle offrait d'y conduire l'enfant et de l'y laisser quelques mois en des mains qu'elle savait dévouées. Ensuite, on avisait à lui faire élever avec soin - et en France.

Ce ne fut pas sans une sensation douloureuse qu'Aissé se sépara de sa fille. Quant au chevalier dont le cœur était pris à l'extrême par ce bébé vagissant, il ne pouvait retenir ses pleurs... Aissé embrassa follement le pe-

tit visage où les traits déjà s'affirmaient très purs.

— La pauvre petite... dit-elle. Les yeux pleins de larmes, elle aussi, elle remit l'enfant à la nourrice que Mme de Villette emmenait. Quand les deux femmes et le bébé furent parties, Aissé cacha son visage sur la poitrine du chevalier dont les bras l'entouraient :

— La pauvre petite... répéta-t-elle. Tendrement, Blaise d'Aydie caressait les beaux cheveux clairs...

— Calmez-vous, Aissé... Calmez-vous, ma reine bien-aimée... disait-il. Cette séparation m'est aussi cruelle qu'à vous, mais elle est indispensable. Plus tard... bientôt peut-être, vous retrouverez notre enfant.

Il songeait plus que jamais aux projets que ne voulait pas admettre Aissé. Pour celle-ci, soi-disant rentrée de Londres en même temps que lady Bolingbroke, elle allait rejoindre à Ablon Mme de Ferriol. Blaise d'Aydie reprendrait son service à Versailles; rien, en apparence, ne serait survenu.

Leur passion, demeurée aussi sincère et ardente, donnerait aux deux tendres amants les mêmes joies, mais, dans leurs cœurs et dans leurs préoccupations, serait faite une place chaque jour plus grande à la « pauvre petite » profondément chérie, et élevée loin d'eux.

Une visite au couvent de Sens

Dans la vieille ville de Sens, et non loin de la cathédrale, s'élevait

le couvent des Dames Augustines. Les religieuses, pour la plupart de très grande famille, s'occupaient de l'instruction des jeunes filles et recevaient souvent de très jeunes enfants.

Une petite fille de deux ans a été conduite là, un jour, et reçue sous le nom de Miss Black. Elle arrivait d'Angleterre d'où lady Bolingbroke, sa tante, assurait-on, venait de la ramener.

Ce nom de Miss Black aurait paru étrange sans doute parmi des pensionnaires à patronymes aristocratiques, mais l'abbesse, Mme de Villette, n'a pu refuser à Mme de Bolingbroke, sa mère, d'admettre sa jeune protégée.

Miss Black est une enfant ravissante d'aïlleurs, affectueuse et câline, et qui est devenue bien vite la favorite de toutes.

Elle est là depuis plus d'un an maintenant. Il arrive parfois qu'une jeune femme venue de Paris s'installe pour quelques jours au couvent. On lui amène aussitôt la petite fille qu'elle embrasse passionnément et dont, pendant tout son séjour, elle tient à être le moins souvent possible séparée.

Car, comme le dit Aissé elle-même, ceux qui connaissent les entrailles savent combien ce que l'on aime devient plus cher encore lorsqu'on doit en vivre éloigné.

Aussi, quand elle est auprès de sa fille, on conçoit la joie d'Aissé.

Joie pourtant qui doit porter un masque, car l'enfant ignore que les bras dans lesquels elle se blottit tendrement sont les bras de sa mère, et c'est simplement « bonne amie » qui, de temps en temps, vient la voir.

Ce soir, tandis que la petite fille dort parmi ses compagnes, Aissé restée seule, va écrire au père pour lui parler de leur enfant.

D'abord, elle relit une lettre dans laquelle le chevalier encore au fond du Périgord, en termes émuants, de nouveau lui demande de lui donner au sujet de la petite pensionnaire, mille détails.

« C'est aujourd'hui le sept octobre, et selon ce que vous me mandez, ma chère Aissé, vous devez être à Sens. J'y transporte toutes mes idées, mon cœur ne s'entretient que de Sens : c'est là que sont réunis les deux objets de toute ma tendresse. Mandez-moi tout, ma reine : la peinture la plus naïve sera celle qui me plaira davantage. Faites-la moi voir d'ici tout entière, s'il est possible : je ne veux point d'échantillon. Une réponse, un bon mot, qui doit soulever toute sa grâce à celui qui l'interprète, n'est point ce qu'il me faut ; je veux le portrait de tout le caractère, de toute la personne ensemble, de la figure, de l'esprit et surtout du cœur... Embrassez-la souvent et quelquefois pour moi, la pauvre petite ! Que je voudrais qu'elle fût heureuse !

« Comme il l'aime... pense Aissé, et il la voit si peu. A peine la connaît-il... Dans cette chambre austère où un Christ seul orne le mur, Aissé ressent un poignant serrement de cœur. N'est-ce pas un sort bien cruel pour une femme aimante que de devoir cacher ses affections les plus vives, et de ne pouvoir fièrement avouer sa maternité ?

Elle n'a pas connu sa mère et ses premières années ont été privées des plus naturelles tendresses. Mère elle-même, elle ne peut témoigner à sa fille son profond amour maternel. Par une fatalité douloureuse, la « pauvre petite », elle non plus, ne connaît pas ses parents.



« AMERICAN SUIT »

Pour les journées fraîches

Un ensemble indispensable en beau tricot PURE LAINE. Pullover longues manches avec encolure ronde ou carrée. Le gilet seul ou assorti, ravissants coloris mode, tailles 38 à 50

PULLOVER GILET

courtes manches longues manches

12⁸⁰ 15⁸⁰ 17⁵⁰

Vous trouverez à notre rayon de **tricotages**

un choix splendide de

JAQUETTES vagues

ou cintrées, toutes teintes, tailles 38 à 48

Marque «Alpinit» 37.- Marque «Usage» 19⁸⁰

GILET en pure laine

devant en velours corduroy ou écossais laine AU CHOIX 19⁸⁰

La Nouveauté SA
AU LOUVRE
NEUCHÂTEL

UNE BONNE ADRESSE

POUR UNE BELLE OCCASION
Grand choix . Prix avantageux

Parc toujours renouvelé d'au moins
25 voitures en parfait état.
Essais sans engagement. De 600 fr. à 9000 fr.
De 3 C. V. à 22 C. V.

SAINTE-BLAISE
GARAGE TERMINUS

GONNARD & ROCHAT
STATION SERVICE RAPIDE

Distributeur officiel des marques
réputées

LAND-ROVER
ROVER DE SOTO
SIMCA

Fraisiers

Ma sélection vous assure une récolte maximum. Tous mes plants sont forts et bien enracinés.

« Merveille de Bex », la reine des fraises à grand rendement, très grosse, de qualité supérieure : 50 pièces, Fr. 7.50 ; 100 pièces, Fr. 14.-.

« Reine des précoces », très vigoureuse, fruits de belle grosseur, très savoureux, recommandable : 50 pièces, Fr. 8.- ; 100 pièces, Fr. 15.-.

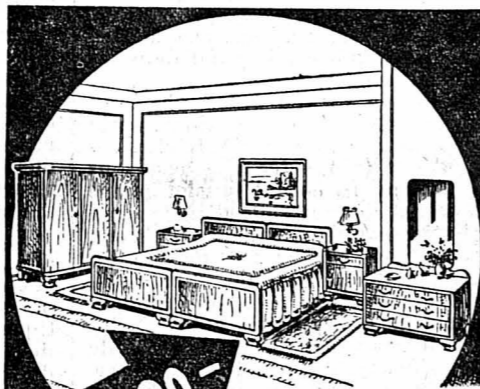
« Winston Churchill », très vigoureux, à gros fruits, rouge luisant : 50 pièces, Fr. 7.50 ; 100 pièces, Fr. 14.-.

Autres variétés recommandables : « Surprise des Halles », très hâtive ; « Madame Moutôt », très grosse et « Tardive de Léopold » : 50 pièces, Fr. 6.50 ; 100 pièces, Fr. 12.-.

DES 4 SAISONS, sans filets : « Reine des Vallées » et « Baron Solemacher », les meilleures : 50 pièces, Fr. 8.- ; 100 pièces, Fr. 15.-.

Expéditions soignées avec mode de culture et de plantation

Pépinières W. MARLÉTAZ, Bex. Tél. (025) 5 22 94



avant la livraison
et 30 mensualités à fr. 30.-
et nous vous livrons cette magnifique

Chambre à coucher

Demandez aujourd'hui même notre catalogue en y joignant le talon

Nom : _____ Prénom : _____
Lieu : _____ Rue : _____

MOBILIA AG. Wohnungseinrichtungen OLTEN

A remettre tout de suite ou pour date à convenir un

CINÉMA

de bon rapport et en parfait état dans une ville moyenne de Suisse romande. Nécessaire pour traiter : Fr. 122,000.-. — Ecrire sous chiffres P 5150 N à Publicitas, Neuchâtel. Intermédiaires s'abstenir.



Studio quatre pièces

soit : un divan-lit avec coffre à literie, deux fauteuils, une table pour Fr. 533.- que vous pouvez obtenir à crédit également chez Meubles G. Meyer, Neuchâtel, téléphone 5 23 75.

NOS VENTILATEURS MURAUX ET DE TABLE FIXES ET OSCILLANTS



PRIX TRÈS AVANTAGEUX
Villomenet
E.C.S.A. ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL

SHELL X-100 MOTOR OIL

favorise l'action du rodage

Malgré les procédés de fabrication perfectionnés, les surfaces de frottement du moteur neuf accusent toujours de petites irrégularités que seul un rodage soigné peut faire disparaître.

Grâce à un pouvoir mouillant beaucoup plus élevé que celui des huiles normales, Shell X-100 forme très rapidement un film protecteur qui adhère fortement aux surfaces métalliques, ce qui est très important pendant les quelques minutes qui suivent la mise en marche du moteur. D'autre part, sa remarquable résistance à la pression permet également de diminuer les risques d'échauffements locaux.

Par suite de l'influence favorable de ces propriétés lubrifiantes, la durée du rodage est un peu prolongée, mais son but, à savoir le fini parfait des surfaces de frottement, est pleinement atteint, supprimant ainsi toute surprise désagréable, telle que grippage prématuré des paliers et des cylindres.

Shell X-100 Motor Oil

maintient intacts

la puissance et l'état du moteur



LAIT SUISSE MARQUE «A L'OURS» concentré non sucré

Au lait frais de l'Emmental. Absolument stérile, qualité invariable, sécurité absolue.

Provisions de ménage A RENOUELER. A COMPLETER A AUGMENTER

COMME SUIV : Notez sur la boîte la date d'achat. Employez toujours la boîte la plus ancienne et ajoutez à la réserve une ou plusieurs boîtes. Sans peine, vous conserverez ainsi vos provisions intactes et votre budget ne s'en ressentira guère.

Almerez-vous moderniser votre intérieur? Alors, rien de plus facile, puisque je reprends en paiement votre vieille chambre à coucher, salle à manger ou salon contre un mobilier moderne à votre goût. Le reste de la facture peut très bien s'acquitter par paiements mensuels. Demandez une offre, sans aucun engagement à Meubles G. Meyer, Neuchâtel, rue Saint-Maurice et faubourg de l'Hôpital 11. Tél. 5 23 75.

MYRTILLES du Valais

5 kg. 5 fr. 20, 10 kg. 10 fr. Chanterelle, 4 fr. le kg. Port et remboursement. H. Bircher, Le Châble (Valais).

«Kaiser Henry J»

3 ch., 6 cyl., jamais roulé, prix intéressant. Adresser offres écrites à S. B. 548 au bureau de la Feuille d'avis.



Maintenant le linge de toute la famille est vraiment propre! PROPETE SUNLIGHT

Les flocons SUNLIGHT proviennent de bon savon pur. Aussi nettoient-ils le linge naturellement et avec ménagement tout en le rendant impeccablement propre. PROPETE SUNLIGHT! Employez les doux flocons SUNLIGHT pour la grande et la petite lessive, pour le linge fin, pour la chaudière et la machine à laver. Ils développent toujours une mousse abondante et détersive.

Pas de risque que vos mains soient rudes et gercées! Dans la douce mousse Sunlight, elles demeureront tendres et souples!

Les flocons SUNLIGHT, faits de bon savon pur, entretiennent le linge de toute la famille!

Au CORSET D'OR
Rosé-Guyot
Neuchâtel
GROSSESSE Ceintures spéciales dans tous genres avec san- 25.45 glé dep. 25.45 Ceinture «Salus» 5% B. E. N. J.

A VENDRE

une armoire à une porte Fr. 100.- ; une armoire à deux portes Fr. 145.- chez Meubles G. Meyer, rue Saint-Maurice, Neuchâtel.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Contre-attaque communiste en Corée

TOKIO, 21 (Reuter). — Les troupes communistes ayant reçu d'importants renforts, ont passé mardi à la contre-attaque. Elles ont chassé les troupes sudistes des hauteurs que celles-ci avaient occupées au cours de quatre jours d'offensive. Les communistes ont attaqué au milieu d'un feu violent de l'artillerie, de l'aviation et des bateaux de guerre des Nations Unies, de sorte que leurs pertes ont été lourdes.

Un message de l'amiral Joy au général Nam Il

TOKIO, 21 (A.F.P.). — L'amiral Joy a envoyé mardi matin le message suivant au général Nam Il : « Je vous accuse réception de votre message du 19 août. Je vous répondrai d'une façon complète quand j'aurai reçu un rapport détaillé sur la prétendue violation de la zone neutre le 19 août. Un rapport préliminaire n'établit pas les accusations que vous avez lancées. »

« Réponse peu satisfaisante »

TOKIO, 21 (Reuter). — Le général Nam Il, commandant des forces nord-coréennes, a qualifié de peu satisfaisante la réponse de l'amiral Joy dans l'affaire de la violation de la zone neutralisée de Kaesong. Il a redemandé le châtiement des coupables et l'assurance que de tels incidents ne se reproduiraient plus.

Violentes critiques à l'égard de la délégation communiste à Kaesong

TOKIO, 22 (Reuter). — Un porte-parole de la délégation alliée aux pourparlers de Kaesong a critiqué mardi avec véhémence l'attitude de la délégation communiste. Il a déclaré que ses membres faisaient fi de toute logique, du point de vue militaire, qu'ils défendaient leurs revendications avec raideur, sans se soucier de les justifier, et qu'ils manifestaient une intransigeance totale. Il a précisé sa pensée en faisant remarquer que par raideur il entendait une absence de sentiment d'humanité et de sympathie.

Bourse de Neuchâtel

(Extrait de la cote officielle)

ACTIONS	20 août	21 août
Banque nationale	770	770
Crédit fonc. neuchât.	710	710
La Neuchâteloise, as. g.	980	980
Câbles élec. Cortalod	6800	6800
Ed. Dubied & Cie	1200	1200
Ciment Portland	2400	2400
Tramways Neuchâtel	510	510
Suichard Holding S. A.	410	410
Etablissement Ferrenoud	525	525

OBLIGATIONS	20 août	21 août
Etat Neuchât. 2 1/2	103	103
Etat Neuchât. 3 1/2	103	103
Etat Neuchât. 3 1/2	103	103
Ville Neuchât. 3 1/2	101	101
Ville Neuchât. 3 1/2	101	101
Ch.-de-Fonds 4 1/2	102	102
Tram Neuch. 3 1/2	101	101
Kaus 3 1/2	101	101
Suichard 3	100	100
Taux d'escompte Banque nationale	1 1/2	1 1/2

Bulletin de bourse

ZURICH

OBLIGATIONS	20 août	21 août
3 1/2 % fédéral 1941	101.80	101.70
3 1/2 % féd. 1946, avril	103	103
3 % fédéral 1949	100.60	100.60
3 % C.F.F. 1903, diff.	104.10	104
3 % C.F.F. 1938	100.50	100.50

ACTIONS	20 août	21 août
Union Banques Suisses	1049	1041
Société Banque Suisse	840	837
Crédit Suisse	863	857
Electro Watt	805	802
Motor-Columbus	482	480
S. A. E. G., série I	48 1/2	48
Italo-Suisse, priv.	58 1/2	58 1/2
Réassurance, Zurich	503	503
Winterthur Accidents	4760	4775
Zurich Accidents	8075	8100
Aar et Tessin	1200	1195
Saurer	1005	1000
Aluminium	2265	2280
Bally	772	775
Brown Boveri	1144	1135
Fischer	1118	1105
Lonza	927	920
Nestlé Alimentana	1631	1634
Sulzer	2060	2045
Baltimore	85 1/2	85 1/2
Pennsylvania	80 1/2	79 1/2
Italo-Argentine	26 1/2	26
Royal Dutch Cy	254 1/2	254 1/2
Sodec	26	25 1/2
Standard Oil	306	304
Du Pont de Nemours	429	429
General Electric	263	260
General Motors	220	218 1/2
International Nickel	143	143 1/2
Kennecott	332	333
Montgomery Ward	305	303 1/2
National Distillers	143	143 1/2
Allumettes B.	37 1/2	37 1/2
U. States Steel	189	187

ACTIONS	20 août	21 août
Ciba	2880	2850
Schappé	1110	1105
Sandoz	4940	4800
Geigy, nom.	2675	2550
Hoffmann-La Roche (bon de jce)	5400	5420

ACTIONS	20 août	21 août
B. C. Vaudoise	780	782.50
Crédit F. Vaudois	782.50	782.50
Romande d'Electricité	442.50	442.50
Câbleries Cossonay	2975	2950
Chaux et Ciments	900	915

ACTIONS	20 août	21 août
Amerosec	121	124
Aramayo	27	27
Chartered	316	317
Gardly	209	208
Phys. que, porteur	275	274
Sécheron, porteur	480	481
S. K. F.	227	229

Billets de banque étrangers	Cours du 21 août 1951	
Acheteur	Vendeur	
Francs français	1.13	1.16
Dollars	4.32	4.35
Livres sterling	10.75	11
Francs belges	7.90	8.15
Forins hollandais	106	109
Liras italiennes	87	89 1/2
Allemagne	88.50	92
Autriche	14.75	15.50
Espagne	9.30	9.70

Une querelle qui s'éternise en France

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La seconde stipulation du projet est en apparence fort anodine. Elle précise que les collectivités locales (municipalités et assemblées départementales) pourront accorder des avances aux écoles libres tant que le trésor public ne sera pas en mesure de verser les allocations dont nous venons de parler.

C'est autour du terme « avances » visiblement mis à la place de celui de « subventions » que s'engagera sans aucun doute la discussion la plus sévère. Les partis laïcs de l'Assemblée ne manqueraient pas de faire observer qu'en la subvention accordée à fonds perdu et l'avance accordée sans contre-partie effective de remboursement, il n'existe pratiquement aucune différence. Dans ces conditions, il faut redouter une opposition intransigeante qui se répercutera automatiquement dans le sein même du cabinet où les deux tendances sont représentées.

On comprendra dès lors qu'en prévision d'un débat aussi complexe, les observateurs politiques renoncent à formuler un pronostic sur l'issue finale de la guerre de l'enseignement.

Le seul atout du gouvernement est qu'à la veille de rencontres internationales aussi importantes que celles de San-Francisco, de Washington, d'Ottawa et de Rome, l'Assemblée fasse preuve de modération et, par une série de concessions mutuelles, s'accorde sur un compromis provisoire en attendant la discussion finale de décembre prochain.

M.-G. G.

La S.F.I.O. et la question scolaire

PARIS, 21 (A.F.P.). — Le groupe parlementaire socialiste, après avoir examiné, mardi après-midi, la situation créée par l'annonce du projet gouvernemental sur l'école, a pris la décision de présenter à l'Assemblée une motion préalable s'opposant à la discussion de ce texte. Il a décidé également de déposer une proposition de résolution demandant la dissolution de la commission d'étude des problèmes scolaires qui, sous la présidence de M. Paul Boncour, s'est attachée, au cours des derniers mois, à trouver une solution au problème scolaire.

La participation à la conférence de San-Francisco

WASHINGTON, 21 (Reuter). — Le département d'Etat communique que 32 pays sur 50 invités ont accepté de participer à la conférence de la paix avec le Japon, qui s'ouvrira le 4 septembre à San-Francisco.

Ces pays sont : Abyssinie, Australie, Belgique, Brésil, Ceylan, Colombie, Costa-Rica, Cuba, République dominicaine, Equateur, Salvador, Haïti, Grande-Bretagne, Guatemala, Haïti, Honduras, Irak, Japon, Libéria, Mexique, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Norvège, Pakistan, Panama, Paraguay, Pologne, U.R.S.S., Afrique du Sud, Turquie et Venezuela. Dix pays n'ont pas encore donné de réponse, parmi lesquels se trouvent l'Inde et la Tchécoslovaquie. On ne connaît pas encore la décision des Etats associés d'Indochine.

L'échec d'une campagne anti-alliée en Allemagne occidentale

FRANCFORT, 21 (Reuter). — M. McCloy, haut commissaire des Etats-Unis en Allemagne, a publié mardi son dernier rapport trimestriel à l'intention du gouvernement américain. Il déclare que l'échec d'une campagne communiste dépend de la part que les anciens soldats allemands prendront à la défense de l'Occident. Les communistes de l'Allemagne occidentale et orientale auraient dernièrement appliqué un programme en vue de neutraliser les officiers et soldats de l'ancienne Wehrmacht. L'admission de plusieurs organisations de vétérans ont déjà fait savoir qu'elles s'écartaient de la ligne communiste et fait part de leur disposition à soutenir en pleine égalité de droits la communauté atlantique en apportant la contribution de l'Allemagne occidentale. La résolution de l'Allemagne occidentale de dévoiler et d'écartier l'œuvre de destruction du communisme est catégorique. Il s'agit maintenant de savoir de quelle manière et dans quelles conditions la République fédérale allemande va apporter son concours.

La récente campagne communiste en Allemagne occidentale en faveur d'un référendum contre la remilitarisation et pour la signature du traité de paix en 1951 a échoué. Le comité électoral communiste, qui n'a pas publié les résultats, a recolté moins de 135,000 voix dans l'Allemagne de l'Ouest. L'importance de cet échec ressort du fait que ce chiffre représente moins du 10 % des voix communistes aux élections du Bundestag en 1949.

Parlant du développement du parti socialiste du Reich en Basse-Saxe, le mouvement néo-nazi, M. McCloy rappelle que les Etats-Unis n'ont pas l'intention de permettre aux forces raciales de droite de s'emparer du pouvoir en Allemagne. La politique américaine ne change pas et s'oppose à toute renaissance du national-socialisme ou de ses principes.

Un sous-marin anglais éperonne un bateau de pêche

MONTREAL, 21 (A.F.P.). — Le sous-marin britannique « Artful » est entré en collision, mardi matin, avec le bateau de pêche « Edith Eva », à 70 milles au large des côtes de la Nouvelle-Ecosse.

Selon le capitaine de l'« Edith Eva », l'« Artful » aurait émergé et aurait éperonné entièrement la proue du bateau de pêche. On ne déplore cependant aucune victime.

L'équipage de l'« Edith Eva » a été recueilli par l'« Artful » pour, ensuite, être transféré à bord d'un autre bateau de pêche, tandis que l'« Edith Eva » était remorqué par l'« Artful » jusqu'à Lokeport, son port d'attache.

Les cheminots anglais réclament une augmentation de salaires de dix pour cent

LONDRES, 21 (Reuter). — Les cheminots britanniques ont demandé mardi une augmentation de salaire de 10 %, ce qui représenterait une dépense de 16 millions de livres sterling. En février dernier, ils avaient obtenu déjà une augmentation de 7 1/2 %, ce qui imposa aux chemins de fer de l'Etat une dépense supplémentaire de 12 millions de livres. Les mécaniciens et les ouvriers des chantiers, soit 2,500,000 hommes en tout, réclament de leur côté une allocation hebdomadaire d'un livre sterling, ce qui occasionnerait une dépense supplémentaire de 125 millions de livres.

Les chefs des ouvriers des ateliers ferroviaires se réuniront mercredi pour examiner la question. D'autres syndicats ont l'intention de soumettre des réclamations de salaires.

Le gouvernement a tenté de convaincre les ouvriers de la nécessité de renoncer à des augmentations pour éviter l'inflation, mais les chefs syndicalistes ont déclaré que, vu la hausse du coût de la vie, cette politique devait être abandonnée. Les chefs syndicalistes demandent d'autre part que le gouvernement introduise le contrôle des prix.

Atténuation des mesures de contrôle au canal de Suez

LE CAIRE, 21 (Reuter). — Un porte-parole de l'administration des douanes a déclaré mardi que l'Egypte atténuerait les mesures de contrôle imposées à la navigation dans le canal de Suez.

Le porte-parole a ajouté que désormais les autorités douanières seront habilitées à visiter les bateaux et à faire rapport aux autorités compétentes. Chaque navire ne pourra être inspecté qu'une seule fois. Jusqu'ici, la garde des côtes et les autorités militaires étaient en droit d'opérer des investigations indépendantes.

L'atténuation des mesures de contrôle a été prise par une commission composée de personnalités civiles et militaires et présidée par le ministre égyptien des affaires étrangères. Cette commission s'est occupée des plaintes formulées par les nations intéressées à la navigation à travers le canal de Suez.

Le journal « Al Anhram » annonce que le ministre égyptien des affaires étrangères a chargé Fawzi bey, représentant de l'Egypte à l'O.N.U., d'informer le Conseil de sécurité que l'Egypte, tout en maintenant le droit de contrôler les navires, n'a nullement l'intention de porter atteinte aux intérêts des nations maritimes.

Des mesures pour accélérer la production de moteurs et de chars aux Etats-Unis

WASHINGTON, 21 (A.F.P.). — M. Charles Wilson, directeur de la mobilisation industrielle, a annoncé mardi qu'il a nommé M. Clay B. Bedford, vice-président de la société Kaiser-Frazier, président de la commission exécutive de la production, en vue d'accélérer la production de tanks et d'avions à réaction qui est en retard sur les programmes fixés.

M. Wilson a déclaré que la production du matériel nécessaire pour la défense était « bonne » dans l'ensemble, mais que certains secteurs, notamment ceux des appareils électroniques, des chars et des moteurs d'avions à réaction, ne pouvaient pas suivre la cadence des programmes de production établis.

Le directeur de la mobilisation industrielle a déclaré que la cadence de production des machines-outils s'est très sensiblement accrue et peut maintenant faire face aux demandes.

Le Festival de Salzbourg a retrouvé son éclat d'antan

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Rien de plus racé, en effet, de plus noble que le pittoresque de la vieille cité, étroitement resserrée entre le cours de la Salzach et les hauteurs fortifiées des Kapuzinerberg et Mönchsberg, où les merveilles architecturales de styles les plus divers — mais où domine le baroque — sont comme soudées les unes aux autres, tant leur nombre est grand dans un si étroit espace.

Salzbourg est en outre placé au cœur d'une région touristique, sorte de Suisse centrale de l'Autriche, extrêmement fréquentée à cette saison; les Américains en ont fait un centre important de leur zone d'occupation et les Français y viennent nombreux depuis leur zone toute proche du Tyrol et de sa capitale, Innsbruck. C'est dire la bigarrure, le cosmopolitisme de la foule, des autos et des cars qui se pressent sur la place de la Résidence, dans la Getreidegasse, où naquit Mozart, ou au café Bazar : le croisement des langues y répond au mélange des uniformes yankees, des vestons et culottes tyroliennes, des costumes d'éclaireurs de toutes

nations redescendant de leur jamboree mondial du Salzammergut.

Le festival proprement dit demeure la plus pure fleur d'une tradition artistique et musicale dont l'Autriche, par delà ses malheurs, garde, cultivée et choisie le précieux secret. Le programme en est d'une richesse dont on s'émerveille toujours à nouveau : quatre représentations d'opéra, trois représentations théâtrales, huit concerts symphoniques, sept concerts de musique de chambre, cinq auditions d'oratorios, quatre sérénades d'orchestre, plusieurs récitals et autres diverses manifestations.

Et, en toutes choses musicales d'ici, ce charme, cette simplicité, cette profonde douceur expressive qui sont innés à la sensibilité artistique de ce peuple, et font même de Vienne, sa capitale, quelque chose d'unique dans le monde moderne : une très grande ville relativement douce, calme et harmonieuse.

J.-M. B.

(A suivre.)

L'ouragan de la Jamaïque s'approche du Mexique

LA NOUVELLE-ORLEANS (Louisiane), 21 (A.F.P.). — L'ouragan qui avait perdu de sa force après avoir déferlé sur la Jamaïque et la péninsule du Yucatan, a repris son intensité durant la nuit en passant au-dessus du golfe du Mexique.

S'il maintient sa direction actuelle, l'ouragan atteindra le Mexique entre les ports de Tampico et de Vera-Cruz, sur la partie centrale du Mexique, les vents les plus violents balayant la région de Tuxpan et de Nautla, petits ports de la côte servant de débouché aux vastes champs pétrolifères de l'intérieur.

Un typhon dans le nord-ouest du Pacifique

TOKIO, 21 (Reuter). — Le typhon annoncé par les météorologues a traversé l'île d'Okinawa mardi à une vitesse de 180 kmh., ainsi que d'autres îles du sud du Japon. Il se déplace lentement en direction nord-ouest vers la Chine. La violence du vent diminue un peu, mais il est toujours dangereux. Selon les rapports parvenus jusqu'ici, le typhon n'a fait que deux victimes, grâce aux mesures prises.

Les dégâts en revanche sont importants. Le typhon a sévi en particulier à Kagoshima, sur la côte occidentale de l'île de Kyushou, où les vagues ont détruit 26 maisons, ainsi que des immeubles situés sur la côte. Avertis d'avance, les habitants se sont mis en sécurité.

Communiqués

Deux belles journées hippiques à Yverdon

Reconnu comme un des meilleurs de Suisse, le champ de courses d'Yverdon réunira samedi et dimanche une participation record de 372 concurrents. Les prix d'entrées ayant subi de notables réductions, on s'attend à une affluence record aussi. Le programme des deux journées sera très chargé. Courses et concours seront corsés par un défilé d'élegance automobile où seront présentés de beaux modèles de voitures. A noter qu'un des concours d'obstacles permettra la sélection de l'équipe suisse aux Jeux olympiques. Nos meilleurs cavaliers s'y affronteront donc.

Emissions radiophoniques

Mercredi

SOTENS et télédiffusion : 7.10, Radio-Lausanne vous dit bonjour, 7.15, inform. 7.20, concert matinal, 11 h. Variations sur un thème de Frescobaldi, d'A. Tansman. 11.15, Lieder de Mendelssohn et Robert Franz, 11.35, Quatuor en sol mineur, op. posth. de Schubert, 11.55, variétés internationales, 12.15, Les forains, d'Henri Sauquet, 12.45, signal horaire, 12.46, inform. 12.55, opérettes et films français, 13.20, Vaises de Chopin, par Dinu Lipatti, 13.50, deux pièces de Schumann, 16.20, signal horaire, 16.30, de Beromünster. Trois maîtres russes, 17.30, Artistes disparus : Maria Cebotari, Ginette Neveu, Ellette Schenker, 18 h., un feuilleton pour grands et petits : L'enlèvement de David Balfour, 18.30, Enfantines, 18.55, le micro dans les yeux des enfants, 19 h., C. Dumont, et son programme de la soirée, 19.15, inform., 19.25, le miroir du temps, 19.45, Troubadours de notre temps : Stéphane Goumard, 20 h., une page d'Eric Coates, 20.10, en attendant le concert de Lucerne, 20.15, Concert symphonique par l'Orchestre du Festival, direction André Cluytens, pianiste : Solomon, Au programme : Haydn, Bartok, Ravel, 22.15, Ballade nocturne, 22.30, inform., 22.35, Y en a point, comme nous, par J. Rollan, 22.55, Radio-Lausanne vous dit bonsoir.

BEROMÜNSTER et télédiffusion : 7 h., inform., 7.15, mélodies aimées, 11 h., de Sotens : émission comique, 12.30, inform., 12.40, œuvres de compositeurs canadiens, 13.10, chansons populaires canadiennes, 13.40, musique italienne pour violon, 16 h., une causerie : Scherben bringen Glück, 16.30, Concert de musique récréative, 17.30, heures des enfants, 18 h., C. Dumont, et son programme de la soirée, 19.15, inform., 19.25, le miroir du temps, 19.45, Troubadours de notre temps : Stéphane Goumard, 20 h., une page d'Eric Coates, 20.10, en attendant le concert de Lucerne, 20.15, Concert symphonique par l'Orchestre du Festival, direction André Cluytens, pianiste : Solomon, Au programme : Haydn, Bartok, Ravel, 22.15, Ballade nocturne, 22.30, inform., 22.35, Y en a point, comme nous, par J. Rollan, 22.55, Radio-Lausanne vous dit bonsoir.

BEROMÜNSTER et télédiffusion : 7 h., inform., 7.15, mélodies aimées, 11 h., de Sotens : émission comique, 12.30, inform., 12.40, œuvres de compositeurs canadiens, 13.10, chansons populaires canadiennes, 13.40, musique italienne pour violon, 16 h., une causerie : Scherben bringen Glück, 16.30, Concert de musique récréative, 17.30, heures des enfants, 18 h., C. Dumont, et son programme de la soirée, 19.15, inform., 19.25, le miroir du temps, 19.45, Troubadours de notre temps : Stéphane Goumard, 20 h., une page d'Eric Coates, 20.10, en attendant le concert de Lucerne, 20.15, Concert symphonique par l'Orchestre du Festival, direction André Cluytens, pianiste : Solomon, Au programme : Haydn, Bartok, Ravel, 22.15, Ballade nocturne, 22.30, inform., 22.35, Y en a point, comme nous, par J. Rollan, 22.55, Radio-Lausanne vous dit bonsoir.

Un Suisse victime d'une chute mortelle dans les Pyrénées

PERPIGNAN, 22 (A.F.P.). — M. Henri Merquin, de Porrentruy, s'est fracturé le crâne mardi, en faisant une chute lors d'une excursion dans les Pyrénées.

Transporté à l'hôpital de Perpignan, M. Merquin a succombé à ses blessures.

Des Allemands participeront aux manœuvres britanniques

BAD-ÖRNHAUSEN, 22 (D.P.A.). — Le quartier général de l'armée britannique du Rhin communique que 7500 Allemands participeront aux manœuvres d'automne des troupes d'occupation britanniques.

Ces hommes fonctionneront comme motocyclistes ou seront employés à réparer sur-le-champ les petits dommages causés par les soldats.

Tempête en Italie

Deux morts

TURIN, 22 (Reuter). — Une violente tempête a sévi mardi soir sur le nord-ouest de l'Italie. Elle a causé la mort de deux personnes : celle d'une femme atteinte par la foudre, et celle d'un chauffeur de camion, qui est tombé dans la Sesia en crue et s'est noyé.

Les récoltes ont été fortement endommagées dans le nord du Piémont.

Les Italiens voudraient ajourner les élections municipales à Trieste

TRIESTE, 21 (A.F.P.). — Des représentants des cinq partis politiques italiens (partis démocrate-chrétien, socialiste, libéral, républicain et de l'homme qualifié) se sont rendus chez le général Winterton, commandant de la zone anglo-américaine du territoire libre de Trieste, pour lui proposer de renvoyer à une date ultérieure les élections municipales qui doivent se tenir dans cette zone les 7 et 14 octobre prochains.

Le général Winterton leur a déclaré que les conseils municipaux ayant été élus en 1949 pour une durée de deux ans, il était difficile de retarder la nouvelle consultation populaire et que rien ne pourrait justifier un ajournement.

Autour du monde en quelques lignes

EN FRANCE, M. Raoul Dautry, ancien ministre, est décédé hier à Lourmarin (Vaucluse).

EN YUGOSLAVIE, un train a déraillé hier après-midi sur la ligne Belgrade-Kikinda. On compte 10 morts et 30 blessés.

EN ESPAGNE, une mission militaire américaine arrivera aujourd'hui à Madrid afin d'y continuer les pourparlers entamés en juillet par l'amiral Sherman.

AUX INDES, un avion militaire est tombé près de Poona. Onze occupants ont été tués.

A HAWAII, huit maisons ont été détruites et une trentaine endommagées par un tremblement de terre. On ne signale toutefois pas d'accident de personne.

AUX ETATS-UNIS, 75 feux de forêts, dont 24 ont été allumés par la foudre au cours de la nuit de lundi à mardi, font actuellement rage dans l'Ouest. Dans l'Etat de Californie, environ 10,200 hectares de bois ont été dévastés, dans l'Oregon 900 hectares.

M. Truman préparait actuellement un message au Congrès pour demander un renforcement des lois sur le contrôle des prix.

EN ALLEMAGNE ORIENTALE, les autorités ont refusé l'autorisation de transit de trois trains de charbon de la Ruhr destinés à la ville de Berlin.

EN GRANDE-BRETAGNE, le frère cadet de M. Donald Mac Lean, diplomate britannique porté disparu, a renoncé au poste qu'il occupait depuis quatre ans au Foreign Office.

EN HONGRIE, le bilan de la catastrophe ferroviaire survenue samedi sur la ligne du lac Balaton s'élève à 6 morts et à 18 blessés.

EN PERSE, la commission mixte irano-soviétique chargée de régler les différends en suspens entre les deux pays a terminé ses travaux. La question de la délimitation des frontières est notamment réglée.

AU JAPON, le procès d'Hitoshi Ashida, ancien premier ministre, et de 43 autres personnalités, s'est ouvert à Tokio. Les prévenus sont accusés de complicité dans un important cas de corruption politique.

AVIS TARDIFS

Chapelle des Terreaux
20 h. 15
L'attitude fondamentale
par M. E. Rieder de Saint-Etienne
Union pour le Réveil.

Mercredi
22 août 1951
à 20 h. 30
au Stade
(en nocturne)
Cantonal - Young - Boys

Billets en vente d'avance chez Mme Betty Fallet, cigares, Grand-Rue 1.

STUDIO
Matinées à 15 h. ET DEMAIN, à prix réduits
Soirées à 20 h. 30

AUJOURD'HUI ET DEMAIN, 2 DERNIERS JOURS

MADemoiselle de la FERTÉ
de Pierre Benoit, avec
JANY HOLT

Une performance éloquente... en Lambretta



LE TOUR DE SUISSE en 24 heures!

Le 11 juillet 1951, M. Sylvain JOBIN, marchand-tailleur à Lausanne, a accompli avec sa Lambretta personnelle, Mod. Populaire 1950 de série ayant déjà roulé 13 000 km., une performance sensationnelle. sous contrôle de la Fédération motocycliste suisse. Parti de Lausanne à minuit, il a fait le tour de la Suisse, soit 1004 km. en moins de 24 heures, à la moyenne de 48,856 km/heure.

Dans un effort impressionnant, prouvant à la fois ses exceptionnelles qualités d'endurance et la résistance remarquable de sa machine, qui a effectué le parcours sans aucun ennui mécanique, M. Jobin a vaincu les difficultés suivantes:

200 km. de routes non-asphaltées, 350 km. sous la pluie et l'orage
330 km. de conduite de nuit. 3 cols des Alpes ont été franchis: la FURKA (2430 m.), le ST-GOTHARD (2112 m.) et le S. BERNARDINO (2063 m.)

VOICI LES CHIFFRES HOMOLOGUÉS:

- Distance totale du parcours 1004 km.
- Durée totale de l'épreuve 23 h. 25 min.
- Temps effectif du parcours 20 h. 33 min.
- Vitesse moyenne 48,856 km/h.
- Consommation *) 2,3 l. aux 100 km.

*) Essence normale avec adjonction de carburant additionnel Bardahl.

Cette performance est la preuve incontestable que le scooter LAMBRETTA peut être utilisé PAR TOUS, PARTOUT et ne coûte presque rien!



LE SCOOTER LE PLUS VENDU ET LE PLUS RÉPANDU EN SUISSE

JAN SA, IMPORTATEUR LAUSANNE

Agents officiels:

Agents régionaux:
Boudry: A. Chabloz Colombier: R. Mayor
Neuchâtel: R. Schenk, Chavannes 15 Saint-Blaise: J. Jaberg
Fleurier: Lambelet et Cie

AGENT GÉNÉRAL: JAN S. A., LAUSANNE

A remettre, pour cause de santé, un commerce de

sellier-tapissier-ameublements

dans un grand village industriel du Jura neuchâtelois. Avec ou sans inventaire. Seul dans la région, grand rayon. Logement à disposition.

Adresser offres sous chiffres M. P. 568 au bureau de la Feuille d'avis.



Ce magnifique entourage si pratique ne vous coûte que Fr. 155.- chez



NEUCHÂTEL
Vente également à crédit

A vendre un

PRESSOIR

vis, corbeilles de 50 gères, vérin «Hoolmann», en excellent état, ainsi que DEUX LAEGRES (vases de cave) de 3000 à 3500 litres, très bons. Prix intéressants.

Demander renseignements à A. Ruedin-Virchaux, Vins «La Grillette», Cressier. Tél. (038) 761 59.

A VENDRE

faute d'emploi un lit d'une place et demi, sommier en bon état, matelas en crin animal refait à neuf. Le tout 90 fr. Demander l'adresse du No 565 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre

plusieurs vaches de montagne, prêtes au veau, indemnités de tuberculose. — Robert Sandoz, Fontaines, tél. 7 15 82.

A vendre deux

jeunes chiens Ténériffe-matras blancs. — Téléphoner au (038) 7 61 94.

A VENDRE

une table à allonges, quatre chaises pour Fr. 190.- chez Meubles G. Meyer, Neuchâtel.

AVIS DIVERS

Pendant les vacances
Tous les dégâts de vos tapis de Perse ou en moquette seront réparés soigneusement par Georges GAVIN, Rue de l'Immobilière 5, tél. 5 49 48.

Tous vos nettoyages: fenêtres, entretien et traitements spéciaux de parquets par la maison spécialisée

Tél. 5 53 61 - Manège 54

Dans des classes de 6 élèves par notre méthode adoptée depuis 31 ans, nous ferons de vous un (e) habile

sténoc-dactylographe

en 3-4 mois avec diplôme. Prospectus et renseignements. Ecoles Tamé, Neuchâtel, Concert 6, tél. 5 18 89, Lucerne, Zurich, Bellinzona, etc.

Rex
Dès aujourd'hui à 15 heures
Des grottes mystérieuses aux temples sacrés par le brûlant Sahara tripolitaïn... des corps à corps aux mitrallettes par de fantastiques chevauchées...
LA MAITRESSE DU DÉSERT
Les périlleuses aventures d'une expédition au pays des Touareg
Un Républic serial en 15 parties au même spectacle
La sensation exotique de l'année!

EXPOSITION
de modèles de tricots
B. W. T.
des maisons
SAVOIE-PETITPIERRE S. A.
et
BARBEY & Cie
les 23, 24 et 25 août 1951 de 9-12 h. et de 13-21 h.
Samedi jusqu'à 16 h.
BEAU-RIVAGE
Entrée 60 ct.

Premier SEPTEMBRE

Lettres découpées métal

chromées, toutes grandeurs, avec ou sans pose. Maison spécialisée. On se rend sur place. — Tissot, rue Leschet, 6, Genève.

la prairie
son assiette sur le pouce à Fr. 2.—
Ragoût
Peperonata
Pommes de terre

Til. M. K. 496

Pourvu!
Merci pour les offres.
ÉCHANGE
ÉTUDIANT allemande cherche une famille cultivée à Neuchâtel, pour échange réciproque. Possibilité de fréquenter des écoles. — Adresser offres à D. G. 562 au bureau de la Feuille d'avis.

MARIAGE

Personne de belle éducation, possédant intérieur, protestante, rencontrerait monsieur, en vue de sorties et mariage. Adresser offres à D. H. 573, Case postale 6677, Neuchâtel.

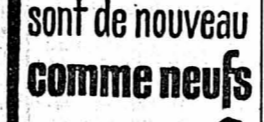
PRÊTS très discrets

à personnes solvables par banque fondée en 1912. Conditions sérieuses. Pas d'avance de frais.
BANQUE PROCREDIT FRIBOURG



Les souliers usés réparés par A. KOCH

MAISON FONDÉE EN 1872
Rue du Seyon NEUCHÂTEL
sont de nouveau comme neufs



Qui prêterait

la somme de Fr. 5000.— à jeune homme sérieux, désirant se mettre à son compte? Remboursable 1000 fr. par année, plus intérêt. — Adresser offres sous chiffres F. L. 547 au bureau de la Feuille d'avis.

Quelle chance

en rentrant de vacances, de savoir que le bon tapisserieur est là qui vous attend avec des idées nouvelles pour l'aménagement de votre intérieur.

Donnez vos sièges rembourrés à recouvrir, vos matelas, vos meubles à transformer, et pour vos abat-jour et vos rideaux, voyez notre choix magnifique de nouveaux tissus.

Maison G. Lavanchy

Orangerie 4

Un service soigné au salon de coiffure pour dames et messieurs

René GSCHWIND
Terreaux 2 Tél. 5 30 75

PROMENADES EXCURSIONS
HÔTELS-RESTAURANTS-PENSIONS



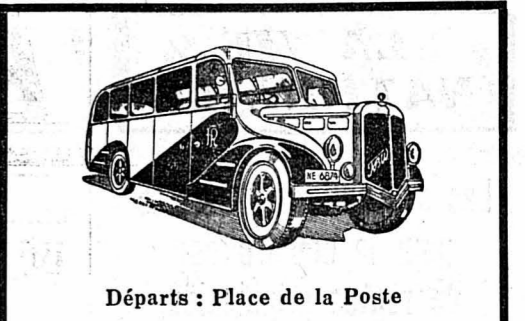
Courses du Jeune fédéral

Dimanche 16 et lundi 17 septembre 2 jours Fr. 49.—	Saas-Fée Départ à 7 heures (avec souper, logement et petit déjeuner)
Dimanche 16 septembre Fr. 25.— Passport ou carte d'identité	Barrage de Génissiat Lac d'Annecy Départ à 6 h. 30
Dimanche 16 septembre Fr. 20.— Passport ou carte d'identité	Alsace Mulhouse-Belfort Départ à 7 heures

Renseignements, inscriptions:
LIBRAIRIE BERBERAT
sous l'hôtel du Lac - Tél. 5 28 40
F. WITWER & Fils, Neuchâtel
Tél. 5 26 68

Les belles excursions du garage Patthey

Mercredi 22 août Tête-de-Ran retour par la Chaux-de-Fonds Départ: 14 h. Prix: Fr. 5.—	Dimanche 26 août La première et magnifique course en autocar au Beatenberg (dîner ou pique-nique) montée en téléphérique au Niederhorn - vue grandiose - par BERNE - THOUNE - INTERLAKEN Départ: 7 h. Prix autocar et téléphérique: Fr. 22.—
Renseignements et inscriptions chez Mme Fallet, Grand-Rue 1, magasin de cigares et GARAGE PATTHEY & FILS Neuchâtel, Manège 1, tél. 5 30 16.	



Départs: Place de la Poste

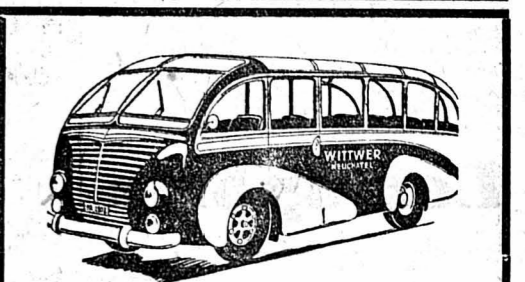
Mercredi 22 août Fr. 12.—	Franches-Montagnes Les Rangiers Gorges du Pichoux Départ: 13 heures
Judi 23 août Fr. 16.50	Grindelwald Trummelbach Départ: 7 heures
Judi 23 août Fr. 6.—	La Grand-Vy (Creux-du-Van) Départ: 13 h. 30
Vendredi 24 août Fr. 24.— (funiculaire compris)	Stanserhorn - Lucerne - Brunig Départ: 6 h. 15
Vendredi 24 août Fr. 7.—	Chasseral Départ: 13 h. 30
Samedi 25 août Fr. 23.— (carte d'identité ou passport)	Belfort - Lac d'Alfeld - Route Joffre - Ballon d'Alsace Départ: 6 h. 15
Dimanche 26 août et chaque mercredi Fr. 28.50	Grimsel - Furka Susten Départ: 5 heures
Dimanche 26 août Fr. 25.50	Grand-Saint-Bernard Départ: 6 h. 15

Renseignements - Inscriptions
AUTOCARS FISCHER MARIN Tél. 7 55 21
ou **Papeterie BICKEL & C^{ie}** Tél. 5 10 75

HÔTEL-PLAN
16-19 septembre 1951
Une très intéressante
Croisière en Méditerranée
par le paquebot «**Conte-Grande**» (24.000 tonnes)
Gènes - Barcelone - Monte-Carlo - Gènes
Prix au départ de Neuchâtel depuis **Fr. 188.70**
Programme détaillé, inscriptions: François Pasche, tabacs, tourisme Neuchâtel, en face de la Poste, tél. 5 35 23
Nombreux voyages en groupes et individuels à Paris, Riviera italienne, Côte d'Azur, etc.
Arrangements spéciaux pour séjours en Suisse



SOCIÉTÉ DE NAVIGATION SUR LES LACS DE NEUCHÂTEL ET MORAT S.A.
MERCREDI 22 AOÛT 1951
en cas de beau temps
PROMENADE à l'île de Saint-Pierre
13.45 dép. Neuchâtel arr. 18.35
15.20 arr. Ile de Saint-Pierre dép. 17.00
La promenade desservira aussi Saint-Blaise, la Tène, Thielle, le Landeron et la Neuveville.
La Direction.



Départ: Place de la Poste

Judi 23 août Fr. 26.50	Lac des Quatre-Cantons AXENSTRASSE Susten Départ: 6 h. 15
Vendredi 24 août Fr. 5.—	Chalet Heimelig LA CHAUX-DE-FONDS Départ: 14 heures

Renseignements - Inscriptions:
LIBRAIRIE BERBERAT
sous l'hôtel du Lac - Tél. 5 28 40
F. WITWER & Fils, Neuchâtel
Tél. 5 26 68

M. SCHREYER
COMBUSTIBLES
BUILLÉ DU SEYON NEUCHÂTEL TEL. 5 32 21

LA VIE NATIONALE

Les subventions fédérales pour la construction de routes principales

BERNE, 21. — D'après l'arrêté fédéral du 21 décembre 1950, il sera attribué aux cantons, à titre de subvention pour l'amélioration et la construction de routes principales faisant partie d'un réseau à désigner par le Conseil fédéral, dans la région des Alpes 20% et en dehors de cette région également 20% de l'entrée sur les carburants pour moteurs.

Le 27 juillet 1951, le Conseil fédéral a arrêté les prescriptions d'exécution nécessaires. Elles se divisent en trois parties principales.

Dans la première partie, le Conseil fédéral désigne le réseau des routes principales qui sera aménagé avec l'aide de la Confédération. Ce réseau comprend 1565 km. de routes alpines et 2116 km. de routes en dehors de la région des Alpes, au total donc 3681 km.

La deuxième partie fixe les dimensions des routes et donne des normes et directives de la région des Alpes, au total donc 3681 km.

La troisième partie fixe les dimensions des routes et donne des normes et directives pour l'étude des projets d'aménagement.

Bien que, d'après la réglementation en vigueur, la moitié du produit net des droits d'entrée sur les carburants pour moteurs soit attribuée aux cantons pour les cinq années 1950-1954, le programme d'aménagement, tel qu'il est défini dans la troisième partie de l'arrêté du 27 juillet, ne dispose que des crédits prévus pour les trois années 1950-1952.

Le programme d'aménagement a été étudié sur la base d'un crédit disponible de 45 millions de francs. (Pour 1950, la moitié du produit net des droits d'entrée sur les carburants s'est élevée à 47,6 millions de francs.) Il sera donc attribué 9 millions pour les routes de la région des Alpes et autant pour les routes situées en dehors de cette région. Un autre programme réglera la répartition de la moitié du produit des droits sur les carburants pour moteurs des années 1953 et 1954. Ce programme complémentaire permettra de compenser les excédents ou les manques de recettes et, dans certains cas, de tenir mieux compte des cantons qui, n'ayant pas de produit d'aménagement suffisant, n'auraient obtenu qu'une faible répartition ou même n'en auraient pas obtenu du tout.

En raison de son importance fondamentale pour l'aménagement futur des routes en Suisse, l'arrêté du 27 juillet 1951 sera publié avec les considérations du Conseil fédéral et le rapport technique qui y est joint de l'inspection des travaux publics.

Les comptes de l'Etat de Vaud pour 1950. — LAUSANNE, 21. Les comptes de l'Etat de Vaud pour 1950 bouclent par un déficit de 1,564,313 francs sur un total de dépenses de 110,021,770 fr. C'est la première fois depuis cinq ans que les comptes du canton accusent un déficit. Le budget prévoyait un excédent de dépenses d'environ 10 millions de francs. L'amélioration est donc de 8 millions de francs en chiffres ronds. Elle est due au fait que les recettes fiscales ont été plus élevées qu'on ne le pensait.

La fièvre aphteuse dans le canton de Genève. — GENEVE, 21. Sept bovins et deux porcs atteints de fièvre aphteuse ont été abattus dans le village de Chaney, à proximité immédiate de la frontière française. Les autorités ont pris immédiatement diverses mesures. La commune de Chaney a été déclarée zone d'infection et celles d'Avully et d'Avusy, zones de protection. Il est interdit d'y colporter ou d'y cueillir des champignons. De plus, les autorités ont décidé, à titre préventif, de faire vacciner tout le bétail à pieds fourchus ainsi que les bovins dans les communes comprises entre l'Arve et le Rhône, c'est-à-dire de Veyrier à Chaney, tout le long de la frontière française. Environ 1500 bovins et 300 à 400 porcs, chèvres et moutons devront être vaccinés.

Une recrue mortellement blessée. — BERNE, 21. Le département militaire fédéral communique: Un accident regrettable est survenu le 20 août à l'école de recrues de protection anti-aérienne II-51, à Andermatt. Conduisant son tracteur à vide, la recrue P. A. Willy Blanc, née en 1931, domiciliée à Missy, vint se jeter dans un virage contre le talus côté montagne. Le tracteur se renversa et le conducteur fut atteint si malheureusement qu'il décéda des suites d'une fracture du crâne malgré les soins immédiats et son transport à l'hôpital.

Un nouvel incendie criminel à Genève. — GENEVE, 21. Mardi, à 18 h. 15, soit à la même heure que lundi soir, à environ 500 mètres des deux derniers sinistres de lundi et à moins de 200 mètres de la caserne du poste permanent, un feu de cave éclata au 15 Cours de Rive, dans un local où un pâtisseries-traiteur entreposait des emballages et des cages vides.

Les dégâts sont heureusement peu importants car le sinistre a été maîtrisé à temps.

Mais d'après les premiers résultats de l'enquête, l'incendie serait de nouveau dû à une main criminelle.

Le gouvernement bernois rend visite à Porrentruy

Le gouvernement bernois «in corpore» s'est rendu lundi à Porrentruy où il a été reçu par diverses personnalités.

Il a visité en particulier l'Ecole cantonale et l'Ecole normale, l'hôtel de Gléresse ou se trouve la préfecture et l'hôtel des Halles. Il s'est rendu enfin au château.

L'architecte cantonal a renseigné le gouvernement sur l'affectation que pourraient trouver divers édifices. C'est ainsi que les archives du Jura, qui vont être transférées de Berne à Porrentruy, pourraient être installées à l'hôtel de Gléresse. La bibliothèque de l'Ecole cantonale, qui renferme des ouvrages de prix provenant notamment de l'abbaye de Bellelay, pourrait être également aménagée dans l'hôtel de Gléresse.

L'église des Jésuites, qui est actuellement une salle de gymnastique, pourrait être renouée et servir d'aula à l'Ecole cantonale et à l'Ecole normale.

Les membres du gouvernement ont été salués par M. M. Parietti, maire de Porrentruy, et Henry, préfet du district. M. Moine, président du Conseil d'Etat, après avoir remercié la municipalité de son accueil, a fait part de la ferme volonté des autorités cantonales de régler la question de l'affectation des édifices publics de Porrentruy au mieux des intérêts généraux.

Le Jura bernois

Deux enfants blessés à Pierre-Pertuis

Le jeune Claude Houriet, âgé de 15 ans, demeurant à Tavannes, circulant à vélo sur la route de Pierre-Pertuis, avec un petit camarade, Jean-Pierre Beuchat, 13 ans, qui avait pris place sur le porte-bagages. A un virage dangereux, le conducteur perdit soudain la maîtrise de sa bicyclette et celle-ci se jeta contre une auto française qui montait la côte à une allure modérée. Jean-Pierre Beuchat fut précipité sur le toit de l'auto et retomba à plat ventre derrière la machine; par un hasard providentiel, il est sorti à peu près indemne de cet accident, ayant été seulement légèrement blessé à la cheville gauche. Quant à Claude Houriet, on l'a relevé avec une fracture du poignet gauche et des contusions multiples sur tout le corps.

Le Jura bernois

Le jeune Claude Houriet, âgé de 15 ans, demeurant à Tavannes, circulant à vélo sur la route de Pierre-Pertuis, avec un petit camarade, Jean-Pierre Beuchat, 13 ans, qui avait pris place sur le porte-bagages. A un virage dangereux, le conducteur perdit soudain la maîtrise de sa bicyclette et celle-ci se jeta contre une auto française qui montait la côte à une allure modérée. Jean-Pierre Beuchat fut précipité sur le toit de l'auto et retomba à plat ventre derrière la machine; par un hasard providentiel, il est sorti à peu près indemne de cet accident, ayant été seulement légèrement blessé à la cheville gauche. Quant à Claude Houriet, on l'a relevé avec une fracture du poignet gauche et des contusions multiples sur tout le corps.

Le Jura bernois

Le jeune Claude Houriet, âgé de 15 ans, demeurant à Tavannes, circulant à vélo sur la route de Pierre-Pertuis, avec un petit camarade, Jean-Pierre Beuchat, 13 ans, qui avait pris place sur le porte-bagages. A un virage dangereux, le conducteur perdit soudain la maîtrise de sa bicyclette et celle-ci se jeta contre une auto française qui montait la côte à une allure modérée. Jean-Pierre Beuchat fut précipité sur le toit de l'auto et retomba à plat ventre derrière la machine; par un hasard providentiel, il est sorti à peu près indemne de cet accident, ayant été seulement légèrement blessé à la cheville gauche. Quant à Claude Houriet, on l'a relevé avec une fracture du poignet gauche et des contusions multiples sur tout le corps.

Le Jura bernois

Le jeune Claude Houriet, âgé de 15 ans, demeurant à Tavannes, circulant à vélo sur la route de Pierre-Pertuis, avec un petit camarade, Jean-Pierre Beuchat, 13 ans, qui avait pris place sur le porte-bagages. A un virage dangereux, le conducteur perdit soudain la maîtrise de sa bicyclette et celle-ci se jeta contre une auto française qui montait la côte à une allure modérée. Jean-Pierre Beuchat fut précipité sur le toit de l'auto et retomba à plat ventre derrière la machine; par un hasard providentiel, il est sorti à peu près indemne de cet accident, ayant été seulement légèrement blessé à la cheville gauche. Quant à Claude Houriet, on l'a relevé avec une fracture du poignet gauche et des contusions multiples sur tout le corps.

Le Jura bernois

Le jeune Claude Houriet, âgé de 15 ans, demeurant à Tavannes, circulant à vélo sur la route de Pierre-Pertuis, avec un petit camarade, Jean-Pierre Beuchat, 13 ans, qui avait pris place sur le porte-bagages. A un virage dangereux, le conducteur perdit soudain la maîtrise de sa bicyclette et celle-ci se jeta contre une auto française qui montait la côte à une allure modérée. Jean-Pierre Beuchat fut précipité sur le toit de l'auto et retomba à plat ventre derrière la machine; par un hasard providentiel, il est sorti à peu près indemne de cet accident, ayant été seulement légèrement blessé à la cheville gauche. Quant à Claude Houriet, on l'a relevé avec une fracture du poignet gauche et des contusions multiples sur tout le corps.

Le Jura bernois

Le jeune Claude Houriet, âgé de 15 ans, demeurant à Tavannes, circulant à vélo sur la route de Pierre-Pertuis, avec un petit camarade, Jean-Pierre Beuchat, 13 ans, qui avait pris place sur le porte-bagages. A un virage dangereux, le conducteur perdit soudain la maîtrise de sa bicyclette et celle-ci se jeta contre une auto française qui montait la côte à une allure modérée. Jean-Pierre Beuchat fut précipité sur le toit de l'auto et retomba à plat ventre derrière la machine; par un hasard providentiel, il est sorti à peu près indemne de cet accident, ayant été seulement légèrement blessé à la cheville gauche. Quant à Claude Houriet, on l'a relevé avec une fracture du poignet gauche et des contusions multiples sur tout le corps.

Le Jura bernois

Le jeune Claude Houriet, âgé de 15 ans, demeurant à Tavannes, circulant à vélo sur la route de Pierre-Pertuis, avec un petit camarade, Jean-Pierre Beuchat, 13 ans, qui avait pris place sur le porte-bagages. A un virage dangereux, le conducteur perdit soudain la maîtrise de sa bicyclette et celle-ci se jeta contre une auto française qui montait la côte à une allure modérée. Jean-Pierre Beuchat fut précipité sur le toit de l'auto et retomba à plat ventre derrière la machine; par un hasard providentiel, il est sorti à peu près indemne de cet accident, ayant été seulement légèrement blessé à la cheville gauche. Quant à Claude Houriet, on l'a relevé avec une fracture du poignet gauche et des contusions multiples sur tout le corps.

Le Jura bernois

Le jeune Claude Houriet, âgé de 15 ans, demeurant à Tavannes, circulant à vélo sur la route de Pierre-Pertuis, avec un petit camarade, Jean-Pierre Beuchat, 13 ans, qui avait pris place sur le porte-bagages. A un virage dangereux, le conducteur perdit soudain la maîtrise de sa bicyclette et celle-ci se jeta contre une auto française qui montait la côte à une allure modérée. Jean-Pierre Beuchat fut précipité sur le toit de l'auto et retomba à plat ventre derrière la machine; par un hasard providentiel, il est sorti à peu près indemne de cet accident, ayant été seulement légèrement blessé à la cheville gauche. Quant à Claude Houriet, on l'a relevé avec une fracture du poignet gauche et des contusions multiples sur tout le corps.

Le Jura bernois

Le jeune Claude Houriet, âgé de 15 ans, demeurant à Tavannes, circulant à vélo sur la route de Pierre-Pertuis, avec un petit camarade, Jean-Pierre Beuchat, 13 ans, qui avait pris place sur le porte-bagages. A un virage dangereux, le conducteur perdit soudain la maîtrise de sa bicyclette et celle-ci se jeta contre une auto française qui montait la côte à une allure modérée. Jean-Pierre Beuchat fut précipité sur le toit de l'auto et retomba à plat ventre derrière la machine; par un hasard providentiel, il est sorti à peu près indemne de cet accident, ayant été seulement légèrement blessé à la cheville gauche. Quant à Claude Houriet, on l'a relevé avec une fracture du poignet gauche et des contusions multiples sur tout le corps.

Le Jura bernois

Le jeune Claude Houriet, âgé de 15 ans, demeurant à Tavannes, circulant à vélo sur la route de Pierre-Pertuis, avec un petit camarade, Jean-Pierre Beuchat, 13 ans, qui avait pris place sur le porte-bagages. A un virage dangereux, le conducteur perdit soudain la maîtrise de sa bicyclette et celle-ci se jeta contre une auto française qui montait la côte à une allure modérée. Jean-Pierre Beuchat fut précipité sur le toit de l'auto et retomba à plat ventre derrière la machine; par un hasard providentiel, il est sorti à peu près indemne de cet accident, ayant été seulement légèrement blessé à la cheville gauche. Quant à Claude Houriet, on l'a relevé avec une fracture du poignet gauche et des contusions multiples sur tout le corps.

Le Jura bernois

Le jeune Claude Houriet, âgé de 15 ans, demeurant à Tavannes, circulant à vélo sur la route de Pierre-Pertuis, avec un petit camarade, Jean-Pierre Beuchat, 13 ans, qui avait pris place sur le porte-bagages. A un virage dangereux, le conducteur perdit soudain la maîtrise de sa bicyclette et celle-ci se jeta contre une auto française qui montait la côte à une allure modérée. Jean-Pierre Beuchat fut précipité sur le toit de l'auto et retomba à plat ventre derrière la machine; par un hasard providentiel, il est sorti à peu près indemne de cet accident, ayant été seulement légèrement blessé à la cheville gauche. Quant à Claude Houriet, on l'a relevé avec une fracture du poignet gauche et des contusions multiples sur tout le corps.

Le Jura bernois

Le jeune Claude Houriet, âgé de 15 ans, demeurant à Tavannes, circulant à vélo sur la route de Pierre-Pertuis, avec un petit camarade, Jean-Pierre Beuchat, 13 ans, qui avait pris place sur le porte-bagages. A un virage dangereux, le conducteur perdit soudain la maîtrise de sa bicyclette et celle-ci se jeta contre une auto française qui montait la côte à une allure modérée. Jean-Pierre Beuchat fut précipité sur le toit de l'auto et retomba à plat ventre derrière la machine; par un hasard providentiel, il est sorti à peu près indemne de cet accident, ayant été seulement légèrement blessé à la cheville gauche. Quant à Claude Houriet, on l'a relevé avec une fracture du poignet gauche et des contusions multiples sur tout le corps.

Le Jura bernois

Le jeune Claude Houriet, âgé de 15 ans, demeurant à Tavannes, circulant à vélo sur la route de Pierre-Pertuis, avec un petit camarade, Jean-Pierre Beuchat, 13 ans, qui avait pris place sur le porte-bagages. A un virage dangereux, le conducteur perdit soudain la maîtrise de sa bicyclette et celle-ci se jeta contre une auto française qui montait la côte à une allure modérée. Jean-Pierre Beuchat fut précipité sur le toit de l'auto et retomba à plat ventre derrière la machine; par un hasard providentiel, il est sorti à peu près indemne de cet accident, ayant été seulement légèrement blessé à la cheville gauche. Quant à Claude Houriet, on l'a relevé avec une fracture du poignet gauche et des contusions multiples sur tout le corps.

Le Jura bernois

Le jeune Claude Houriet, âgé de 15 ans, demeurant à Tavannes, circulant à vélo sur la route de Pierre-Pertuis, avec un petit camarade, Jean-Pierre Beuchat, 13 ans, qui avait pris place sur le porte-bagages. A un virage dangereux, le conducteur perdit soudain la maîtrise de sa bicyclette et celle-ci se jeta contre une auto française qui montait la côte à une allure modérée. Jean-Pierre Beuchat fut précipité sur le toit de l'auto et retomba à plat ventre derrière la machine; par un hasard providentiel, il est sorti à peu près indemne de cet accident, ayant été seulement légèrement blessé à la cheville gauche. Quant à Claude Houriet, on l'a relevé avec une fracture du poignet gauche et des contusions multiples sur tout le corps.

Le Jura bernois

Le jeune Claude Houriet, âgé de 15 ans, demeurant à Tavannes, circulant à vélo sur la route de Pierre-Pertuis, avec un petit camarade, Jean-Pierre Beuchat, 13 ans, qui avait pris place sur le porte-bagages. A un virage dangereux, le conducteur perdit soudain la maîtrise de sa bicyclette et celle-ci se jeta contre une auto française qui montait la côte à une allure modérée. Jean-Pierre Beuchat fut précipité sur le toit de l'auto et retomba à plat ventre derrière la machine; par un hasard providentiel, il est sorti à peu près indemne de cet accident, ayant été seulement légèrement blessé à la cheville gauche. Quant à Claude Houriet, on l'a relevé avec une fracture du poignet gauche et des contusions multiples sur tout le corps.

Le Jura bernois

Le jeune Claude Houriet, âgé de 15 ans, demeurant à Tavannes, circulant à vélo sur la route de Pierre-Pertuis, avec un petit camarade, Jean-Pierre Beuchat, 13 ans, qui avait pris place sur le porte-bagages. A un virage dangereux, le conducteur perdit soudain la maîtrise de sa bicyclette et celle-ci se jeta contre une auto française qui montait la côte à une allure modérée. Jean-Pierre Beuchat fut précipité sur le toit de l'auto et retomba à plat ventre derrière la machine; par un hasard providentiel, il est sorti à peu près indemne de cet accident, ayant été seulement légèrement blessé à la cheville gauche. Quant à Claude Houriet, on l'a relevé avec une fracture du poignet gauche et des contusions multiples sur tout le corps.

Le Jura bernois

Le jeune Claude Houriet, âgé de 15 ans, demeurant à Tavannes, circulant à vélo sur la route de Pierre-Pertuis, avec un petit camarade, Jean-Pierre Beuchat, 13 ans, qui avait pris place sur le porte-bagages. A un virage dangereux, le conducteur perdit soudain la maîtrise de sa bicyclette et celle-ci se jeta contre une auto française qui montait la côte à une allure modérée. Jean-Pierre Beuchat fut précipité sur le toit de l'auto et retomba à plat ventre derrière la machine; par un hasard providentiel, il est sorti à peu près indemne de cet accident, ayant été seulement légèrement blessé à la cheville gauche. Quant à Claude Houriet, on l'a relevé avec une fracture du poignet gauche et des contusions multiples sur tout le corps.

Le Jura bernois

Le jeune Claude Houriet, âgé de 15 ans, demeurant à Tavannes, circulant à vélo sur la route de Pierre-Pertuis, avec un petit camarade, Jean-Pierre Beuchat, 13 ans, qui avait pris place sur le porte-bagages. A un virage dangereux, le conducteur perdit soudain la maîtrise de sa bicyclette et celle-ci se jeta contre une auto française qui montait la côte à une allure modérée. Jean-Pierre Beuchat fut précipité sur le toit de l'auto et retomba à plat ventre derrière la machine; par un hasard providentiel, il est sorti à peu près indemne de cet accident, ayant été seulement légèrement blessé à la cheville gauche. Quant à Claude Houriet, on l'a relevé avec une fracture du poignet gauche et des contusions multiples sur tout le corps.

Le Jura bernois

Le jeune Claude Houriet, âgé de 15 ans, demeurant à Tavannes, circulant à vélo sur la route de Pierre-Pertuis, avec un petit camarade, Jean-Pierre Beuchat, 13 ans, qui avait pris place sur le porte-bagages. A un virage dangereux, le conducteur perdit soudain la maîtrise de sa bicyclette et celle-ci se jeta contre une auto française qui montait la côte à une allure modérée. Jean-Pierre Beuchat fut précipité sur le toit de l'auto et retomba à plat ventre derrière la machine; par un hasard providentiel, il est sorti à peu près indemne de cet accident, ayant été seulement légèrement blessé à la cheville gauche. Quant à Claude Houriet, on l'a relevé avec une fracture du poignet gauche et des contusions multiples sur tout le corps.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Les ouvriers en taxi

Nemo a relaté récemment l'anecdote des tout jeunes mariés qui, ayant manqué le train de Paris, ont commencé, de Neuchâtel à Pontarlier, leur voyage de noce en taxi. Si les amoureux sont seuls au monde, ils ne sont pas seuls à utiliser le taxi. Deux agriculteurs du Val-de-Travers viennent de faire les frais d'une mésaventure moins amusante que celle des tourtereaux que nous avons racontée. Ils avaient fait venir d'Italie deux ouvriers qui devaient se rendre l'un à la montagne de Saint-Sulpice, l'autre au Brouillet. Au départ, les deux étrangers avaient simplement pris un billet pour Neuchâtel. Ils arrivèrent un soir au chef-lieu. Ils se renseignèrent pour savoir comment ils pouvaient atteindre leur ultime destination. Le gendarme de service ne trouva rien de plus judicieux que de proposer le taxi aux pauvres diables.

Le premier en eut pour 45 francs, le second pour 55 francs, que les employeurs furent bien obligés de verser au chauffeur. Tant mieux pour lui. Mais n'y aurait-il pas un moyen plus économique de diriger ces voyageurs nocturnes vers le Val-de-Travers? N'aurait-il pas été préférable de téléphoner pour prendre conseil auprès des paysans intéressés ou de recommander aux voyageurs une petite auberge où ils auraient pu dormir en attendant le premier train du lendemain?

NEMO.

Au tribunal de police

La courte audience présidée hier par M. R. Jeamprière, avec M. Pétremand comme greffier, a été marquée par un épisode comique et un autre lamentable!

Trois fonctionnaires fédéraux se plaignent d'avoir été assaillis sans raison par deux jeunes gens au sortir d'un café. Des prévenus, l'un, J.-P. B., explique que les plaignants le «regardaient d'une manière déplacée». Il s'est approché d'eux et leur a demandé la raison de ces regards. Sur quoi, il aurait failli recevoir un fort coup de poing. L'autre accusé, G.C., qui a le métier de... distributeur (!) est alors intervenu pour protéger son ami et a frappé deux des fonctionnaires. Un arrangement a failli intervenir. Mais les plaignants demandent une forte somme que les inculpés ne peuvent verser. L'affaire est donc renvoyée pour preuve.

A huis clos, le juge condamne un homme de 56 ans, E. V., qui s'est laissé aller à outrager publiquement les bonnes mœurs. Le repentir sincère de l'accusé et le traitement médical auquel le malheureux s'est soumis font prévoir que l'accident ne se reproduira pas et justifie qu'il soit sursis pendant deux ans à l'exécution de la peine de 12 jours d'emprisonnement qui est prononcée.

Un éditeur de Neuchâtel décoré de la Légion d'honneur

Le Gouvernement français a décoré la croix de la Légion d'honneur à M. Richard Heyd, directeur des Editions Idées et Calendes à Neuchâtel, pour services rendus à la France.

Lundi, à Berne, le titre de l'Ordre a été remis à M. Heyd par M. Henri Hoppenot, ambassadeur de France en Suisse.

Le Jura bernois

Deux enfants blessés à Pierre-Pertuis

Le jeune Claude Houriet, âgé de 15 ans, demeurant à Tavannes, circulant à vélo sur la route de Pierre-Pertuis, avec un petit camarade, Jean-Pierre Beuchat, 13 ans, qui avait pris place sur le porte-bagages. A un virage dangereux, le conducteur perdit soudain la maîtrise de sa bicyclette et celle-ci se jeta contre une auto française qui montait la côte à une allure modérée. Jean-Pierre Beuchat fut précipité sur le toit de l'auto et retomba à plat ventre derrière la machine; par un hasard providentiel, il est sorti à peu près indemne de cet accident, ayant été seulement légèrement blessé à la cheville gauche. Quant à Claude Houriet, on l'a relevé avec une fracture du poignet gauche et des contusions multiples sur tout le corps.

Le Jura bernois

Le jeune Claude Houriet, âgé de 15 ans, demeurant à Tavannes, circulant à vélo sur la route de Pierre-Pertuis, avec un petit camarade, Jean-Pierre Beuchat, 13 ans, qui avait pris place sur le porte-bagages. A un virage dangereux, le conducteur perdit soudain la maîtrise de sa bicyclette et celle-ci se jeta contre une auto française qui montait la côte à une allure modérée. Jean-Pierre Beuchat fut précipité sur le toit de l'auto et retomba à plat ventre derrière la machine; par un hasard providentiel, il est sorti à peu près indemne de cet accident, ayant été seulement légèrement blessé à la cheville gauche. Quant à Claude Houriet, on l'a relevé avec une fracture du poignet gauche et des contusions multiples sur tout le corps.

Le Jura bernois

Le jeune Claude Houriet, âgé de 15 ans, demeurant à Tavannes, circulant à vélo sur la route de Pierre-Pertuis, avec un petit camarade, Jean-Pierre Beuchat, 13 ans, qui avait pris place sur le porte-bagages. A un virage dangereux, le conducteur perdit soudain la maîtrise de sa bicyclette et celle-ci se jeta contre une auto française qui montait la côte à une allure modérée. Jean-Pierre Beuchat fut précipité sur le toit de l'auto et retomba à plat ventre derrière la machine; par un hasard providentiel, il est sorti à peu près indemne de cet accident, ayant été seulement légèrement blessé à la cheville gauche. Quant à Claude Houriet, on l'a relevé avec une fracture du poignet gauche et des contusions multiples sur tout le corps.

Le Jura bernois

Le jeune Claude Houriet, âgé de 15 ans, demeurant à Tavannes, circulant à vélo sur la route de Pierre-Pertuis, avec un petit camarade, Jean-Pierre Beuchat, 13 ans, qui avait pris place sur le porte-bagages. A un virage dangereux, le conducteur perdit soudain la maîtrise de sa bicyclette et celle-ci se jeta contre une auto française qui montait la côte à une allure modérée. Jean-Pierre Beuchat fut précipité sur le toit de l'auto et retomba à plat ventre derrière la machine; par un hasard providentiel, il est sorti à peu près indemne de cet accident, ayant été seulement légèrement blessé à la cheville gauche. Quant à Claude Houriet, on l'a relevé avec une fracture du poignet gauche et des contusions multiples sur tout le corps.

Le Jura bernois

Le jeune Claude Houriet, âgé de 15 ans, demeurant à Tavannes, circulant à vélo sur la route de Pierre-Pertuis, avec un petit camarade, Jean-Pierre Beuchat, 13 ans, qui avait pris place sur le porte-bagages. A un virage dangereux, le conducteur perdit soudain la maîtrise de sa bicyclette et celle-ci se jeta contre une auto française qui montait la côte à une allure modérée. Jean-Pierre Beuchat fut précipité sur le toit de l'auto et retomba à plat ventre derrière la machine; par un hasard providentiel, il est sorti à peu près indemne de cet accident, ayant été seulement légèrement blessé à la cheville gauche. Quant à Claude Houriet, on l'a relevé avec une fracture du poignet gauche et des contusions multiples sur tout le corps.

Le Jura bernois

Le jeune Claude Houriet, âgé de 15 ans, demeurant à Tavannes, circulant à vélo sur la route de Pierre-Pertuis, avec un petit camarade, Jean-Pierre Beuchat, 13 ans, qui avait pris place sur le porte-bagages. A un virage dangereux, le conducteur perdit soudain la maîtrise de sa bicyclette et celle-ci se jeta contre une auto française qui montait la côte à une allure modérée. Jean-Pierre Beuchat fut précipité sur le toit de l'auto et retomba à plat ventre derrière la machine; par un hasard providentiel, il est sorti à peu près indemne de cet accident, ayant été seulement légèrement blessé à la cheville gauche. Quant à Claude Houriet, on l'a relevé avec une fracture du poignet gauche et des contusions multiples sur tout le corps.

Le Jura bernois

Le jeune Claude Houriet, âgé de 15 ans, demeurant à Tavannes, circulant à vélo sur la route de Pierre-Pertuis, avec un petit camarade, Jean-Pierre Beuchat, 13 ans, qui avait pris place sur le porte-bagages. A un virage dangereux, le conducteur perdit soudain la maîtrise de sa bicyclette et celle-ci se jeta contre une auto française qui montait la côte à une allure modérée. Jean-Pierre Beuchat fut précipité sur le toit de l'auto et retomba à plat ventre derrière la machine; par un hasard providentiel, il est sorti à peu près indemne de cet accident, ayant été seulement légèrement blessé à la cheville gauche. Quant à Claude Houriet, on l'a relevé avec une fracture du poignet gauche et des contusions multiples sur tout le corps.

Le Jura bernois

Le jeune Claude Houriet, âgé de 15 ans, demeurant à Tavannes, circulant à vélo sur la route de Pierre-Pertuis, avec un petit camarade, Jean-Pierre Beuchat, 13 ans, qui avait pris place sur le porte-bagages. A un virage dangereux, le conducteur perdit soudain la maîtrise de sa bicyclette et celle-ci se jeta contre une auto française qui montait la côte à une allure modérée. Jean-Pierre Beuchat fut précipité sur le toit de l'auto et retomba à plat ventre derrière la machine; par un hasard providentiel, il est sorti à peu près indemne de cet accident, ayant été seulement légèrement blessé à la cheville gauche. Quant à Claude Houriet, on l'a relevé avec une fracture du poignet gauche et des contusions multiples sur tout le corps.

Le Jura bernois

Le jeune Claude Houriet, âgé de 15 ans, demeurant à Tavannes, circulant à vélo sur la route de Pierre-Pertuis, avec un petit camarade, Jean-Pierre Beuchat, 13 ans, qui avait pris place sur le porte-bagages. A un virage dangereux, le conducteur perdit soudain la maîtrise de sa bicyclette et celle-ci se jeta contre une auto française qui montait la côte à une allure modérée. Jean-Pierre Beuchat fut précipité sur le toit de l'auto et retomba à plat ventre derrière la machine; par un hasard providentiel, il est sorti à peu près indemne de cet accident, ayant été seulement légèrement blessé à la cheville gauche. Quant à Claude Houriet, on l'a relevé avec une fracture du poignet gauche et des contusions multiples sur tout le corps.

Le Jura bernois

Le jeune Claude Houriet, âgé de 15 ans, demeurant à Tavannes, circulant à vélo sur la route de Pierre-Pertuis, avec un petit camarade, Jean-Pierre Beuchat, 13 ans, qui avait pris place sur le porte-bagages. A un virage dangereux, le conducteur perdit soudain la maîtrise de sa bicyclette et celle-ci se jeta contre une auto française qui montait la côte à une allure modérée. Jean-Pierre Beuchat fut précipité sur le toit de l'auto et retomba à plat ventre derrière la machine; par un hasard providentiel, il est sorti à peu près indemne de cet accident, ayant été seulement légèrement blessé à la cheville gauche. Quant à Claude Houriet, on l'a relevé avec une fracture du poignet gauche et des contusions multiples sur tout le corps.

Le Jura bernois

Le jeune Claude Houriet, âgé de 15 ans, demeurant à Tavannes, circulant à vélo sur la route de Pierre-Pertuis, avec un petit camarade, Jean-Pierre Beuchat, 13 ans, qui avait pris place sur le porte-bagages. A un virage dangereux, le conducteur perdit soudain la maîtrise de sa bicyclette et celle-ci se jeta contre une auto française qui montait la côte à une allure modérée. Jean-Pierre Beuchat fut précipité sur le toit de l'auto et retomba à plat ventre derrière la machine; par un hasard providentiel, il est sorti à peu près indemne de cet accident, ayant été seulement légèrement blessé à la cheville gauche. Quant à Claude Houriet, on l'a relevé avec une fracture du poignet gauche et des contusions multiples sur tout le corps.

Le Jura bernois

Le jeune Claude Houriet, âgé de 15 ans, demeurant à Tavannes, circulant à vélo sur la route de Pierre-Pertuis, avec un petit camarade, Jean-Pierre Beuchat, 13 ans, qui avait pris place sur le porte-bagages. A un virage dangereux, le conducteur perdit soudain la maîtrise de sa bicyclette et celle-ci se jeta contre une auto française qui montait la côte à une allure modérée. Jean-Pierre Beuchat fut précipité sur le toit de l'auto et retomba à plat ventre derrière la machine; par un hasard providentiel, il est sorti à peu près indemne de cet accident, ayant été seulement légèrement blessé à la cheville gauche. Quant à Claude Houriet, on l'a relevé avec une fracture du poignet gauche et des contusions multiples sur tout le corps.

Le Jura bernois

Le jeune Claude Houriet, âgé de 15 ans, demeurant à Tavannes, circulant à vélo sur la route de Pierre-Pertuis, avec un petit camarade, Jean-Pierre Beuchat, 13 ans, qui avait pris place sur le porte-bagages. A un virage dangereux, le conducteur perdit soudain la maîtrise de sa bicyclette et celle-ci se jeta contre une auto française qui montait la côte à une allure modérée. Jean-Pierre Beuchat fut précipité sur le toit de l'auto et retomba à plat ventre derrière la machine; par un hasard providentiel, il est sorti à peu près indemne de cet accident, ayant été seulement légèrement blessé à la cheville gauche. Quant à Claude Houriet, on l'a relevé avec une fracture du poignet gauche et des contusions multiples sur tout le corps.

Le Jura bernois

Le jeune Claude Houriet, âgé de 15 ans, demeurant à Tavannes, circulant à vélo sur la route de Pierre-Pertuis, avec un petit camarade, Jean-Pierre Beuchat, 13 ans, qui avait pris place sur le porte-bagages. A un virage dangereux, le conducteur perdit soudain la maîtrise de sa bicyclette et celle-ci se jeta contre une auto française qui montait la côte à une allure modérée. Jean-Pierre Beuchat fut précipité sur le toit de l'auto et retomba à plat ventre derrière la machine; par un hasard providentiel, il est sorti à peu près indemne de cet accident, ayant été seulement légèrement blessé à la cheville gauche. Quant à Claude Houriet, on l'a relevé avec une fracture du poignet gauche et des contusions multiples sur tout le corps.

Le Jura bernois

Le jeune Claude Houriet, âgé de 15 ans, demeurant à Tavannes, circulant à vélo sur la route de Pierre-Pertuis, avec un petit camarade, Jean-Pierre Beuchat, 13 ans, qui avait pris place sur le porte-bagages. A un virage dangereux, le conducteur perdit soudain la maîtrise de sa bicyclette et celle-ci se jeta contre une auto française qui montait la côte à une allure modérée. Jean-Pierre Beuchat fut précipité sur le toit de l'auto et retomba à plat ventre derrière la machine; par un hasard providentiel, il est sorti à peu près indemne de cet accident, ayant été seulement légèrement blessé à la cheville gauche. Quant à Claude Houriet, on l'a relevé avec une fracture du poignet gauche et des contusions multiples sur tout le corps.

Le Jura bernois

Le jeune Claude Houriet, âgé de 15 ans, demeurant à Tavannes, circulant à vélo sur la route de Pierre-Pertuis, avec un petit camarade, Jean-Pierre Beuchat, 13 ans, qui avait pris place sur le porte-bagages. A un virage dangereux, le conducteur perdit soudain la maîtrise de sa bicyclette et celle-ci se jeta contre une auto française qui montait la côte à une allure modérée. Jean-Pierre Beuchat fut précipité sur le toit de l'auto et retomba à plat ventre derrière la machine; par un hasard providentiel, il est sorti à peu près indemne de cet accident, ayant été seulement légèrement blessé à la cheville gauche. Quant à Claude Houriet, on l'a relevé avec une fracture du poignet gauche et des contusions multiples sur tout le corps.

Le Jura bernois

Le jeune Claude Houriet, âgé de 15 ans, demeurant à Tavannes, circulant à vélo sur la route de Pierre-Pertuis, avec un petit camarade, Jean-Pierre Beuchat, 13 ans, qui avait pris place sur le porte-bagages. A un virage dangereux, le conducteur perdit soudain la maîtrise de sa bicyclette et celle-ci se jeta contre une auto française qui montait la côte à une allure modérée. Jean-Pierre Beuchat fut précipité sur le toit de l'auto et retomba à plat ventre derrière la machine; par un hasard providentiel, il est sorti à peu près indemne de cet accident, ayant été seulement légèrement blessé à la cheville gauche. Quant à Claude Houriet, on l'a relevé avec une fracture du poignet gauche et des contusions multiples sur tout le corps.

Le Jura bernois

Le jeune Claude Houriet, âgé de 15 ans, demeurant à Tavannes, circulant à vélo sur la route de Pierre-Pertuis, avec un petit camarade, Jean-Pierre Beuchat, 13 ans, qui avait pris place sur le porte-bagages. A un virage dangereux, le conducteur perdit soudain la maîtrise de sa bicyclette et celle-ci se jeta contre une auto française qui montait la côte à une allure modérée. Jean-Pierre Beuchat fut précipité sur le toit de l'auto et retomba à plat ventre derrière la machine; par un hasard providentiel, il est sorti à peu près indemne de cet accident, ayant été seulement légèrement blessé à la cheville gauche. Quant à Claude Houriet, on l'a relevé avec une fracture du poignet gauche et des contusions multiples sur tout le corps.

Le Jura bernois

Le jeune Claude Houriet, âgé de 15 ans, demeurant à Tavannes, circulant à vélo sur la route de Pierre-Pertuis, avec un petit camarade, Jean-Pierre Beuchat, 13 ans, qui avait pris place sur le porte-bagages. A un virage dangereux, le conducteur perdit soudain la maîtrise de sa bicyclette et celle-ci se jeta contre une auto française qui montait la côte à une allure modérée. Jean-Pierre Beuchat fut précipité sur le toit de l'auto et retomba à plat ventre derrière la machine; par un hasard providentiel, il est sorti à peu près indemne de cet accident, ayant été seulement légèrement blessé à la cheville gauche. Quant à Claude Houriet, on l'a relevé avec une fracture du poignet gauche et des contusions